

Travail, emploi, activité :
essai de clarification de quelques concepts

Jean-Marie Harribey

Economies et Sociétés, Série « Economie du travail », A.B., 1998, n° 20, 3, p. 5-59.

Résumé

La période de chômage endémique suscite la discussion autour des notions de travail, d'emploi et d'activité mais le plus souvent en entretenant une confusion qui empêche de formuler des propositions cohérentes. Ainsi, la pleine activité est censée remplacer le plein emploi disparu en considérant que l'aspiration à s'insérer dans un emploi à part entière, avec le statut, les droits et la rémunération correspondants, n'est plus exprimée par les travailleurs. Le présent article s'efforce de montrer que les présupposés théoriques de ces affirmations sont contestables et qu'ils ne peuvent conduire qu'à un approfondissement des clivages sociaux; il propose une clarification des définitions et de l'usage de ces notions; et il suggère enfin de revisiter la théorie de la valeur en tant que théorie des rapports sociaux pour fonder une réduction des inégalités de la répartition du travail et des revenus dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle.

Work, employment, activity: an attempt to clarify a few concepts

Abstract

The period of endemic unemployment raises a debate about the notions of work, employment and activity but most of the time it creates confusion and therefore prevents from putting forward coherent propositions. Thus, today full-time activity is supposed to replace former full-time employment considering that the longing for funding a real job with the corresponding status, rights and payment is no longer expressed by workers. The present paper attempts to show that the theoretical presuppositions of these assertions can be questioned and that they can lead to deeper social gaps; it offers a clarification of the

definitions and of the use of these notions; finally it suggests to reconsider the theory of value as a theory of social relationships in order to base the reduction of inequalities in the distribution of work and incomes in the perspective of equity within and between generations.

Le dernier quart du XX^e siècle est marqué dans les pays industrialisés par un fort accroissement du chômage qui semble inexorable. Dans la mesure où la théorie économique considère le plus souvent que le chômage est un problème de marché, en l'occurrence celui du «marché du travail», elle a considérablement renouvelé ces dernières années les analyses de ce dernier (le salaire, le contrat de travail, les organisations et les règles qui en assurent la reproduction) mais en ignorant largement le travail lui-même. En revanche, de nombreuses recherches en marge de l'orthodoxie économique et faisant appel à la sociologie et parfois à la philosophie ont essayé de définir la place du travail dans le processus moderne de production. Cette démarche est justifiée par le choix devant lequel sont placées les politiques de l'emploi : flexibilité du travail et de son « marché » ou réduction du temps de travail. Dans les deux cas, une réflexion sur *l'objet* de la flexibilité ou de la réduction s'avère indispensable. Malheureusement, la rigueur conceptuelle faisant défaut, la discussion fait naître des fausses oppositions, des malentendus qui obscurcissent les vrais clivages théoriques et qui rendent difficile l'énoncé de propositions de politique économique et sociale.

Le présent article propose un essai de clarification conceptuelle dans trois directions. La première est celle de la place et du sens du travail dans la société aujourd'hui. Cette question que les économistes abordent peu pourrait cependant leur être d'un grand secours pour prendre quelque distance avec une vision purement instrumentale du travail. La seconde direction est celle de l'étude de la distinction entre plein emploi et pleine activité. Il s'avère que cette distinction résulte d'une confusion et que sa traduction en termes de politique économique et sociale risque de conduire à l'approfondissement des clivages dans la société. Enfin, la troisième direction de recherche consistera à réexaminer, à l'occasion de la crise du travail et de l'emploi, les rapports entre travail, théorie de la valeur et répartition du travail et des revenus, en les situant dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle.

1. Qu'est-ce que le travail ?

Cette question traditionnelle de philosophie élémentaire mérite d'être reprise parce qu'elle n'est pas sans conséquences sur les positions des économistes et sociologues cherchant à formuler des

préceptes d'action sur l'emploi aujourd'hui. Elle comporte au moins trois aspects fondamentaux : le travail est-il une catégorie anthropologique ou historique ? quels rapports existe-t-il entre les différentes fonctions et finalités du travail ? le travail est-il en voie de disparition ou seulement se réduit-il lentement ?

1.1. Le travail est-il une catégorie anthropologique ou historique ?

Le fait que le mot *travail* désigne des réalités extrêmement différentes dans le temps et dans l'espace est un premier obstacle à lever. Depuis l'origine, l'homme répartit son temps de vie éveillée entre la production de ses moyens de subsistance et d'autres activités sociales, culturelles, ludiques, relationnelles. Si l'on appelle travail la fraction de son activité consacrée à la production, cette catégorie peut être considérée comme anthropologique, inhérente à la condition humaine, quelle que soit sa forme sociale et historique. Cependant, la mise en relation du mot *travail* avec le contenu précédent n'est pas considérée comme universelle. Ainsi, Marie-Noëlle Chamoux¹ énumère de nombreux cas montrant que la notion de travail est absente dans certaines sociétés ou a un contenu différent de celui de nos sociétés modernes, mais il est tout de même remarquable de constater que tous les exemples qu'elle cite indiquent que les différentes sociétés possèdent un terme du langage associé soit à la production des moyens de subsistance, soit à l'utilisation de techniques, soit encore à une peine, un effort, ou bien à la réunion de deux ou trois de ces catégories. Dans ce cas, sans nier la nécessité de relativiser l'ethnocentrisme de la notion de travail, il y a quelques raisons de considérer le fait de produire, pris en lui-même, abstraction faite des conditions sociales et historiques de sa réalisation, comme anthropologique. Remarquons que notre langue a perdu en précision puisque, à côté du résultat du travail (*opus*), les Latins distinguaient l'activité elle-même (*opera*) et la forme dominante de travail à l'époque qui était soit agricole soit militaire pour les hommes soit l'accouchement pour les femmes (*labor*). Notre terme *travail* s'est-il simplement appauvri ou bien symbolise-t-il l'abstraction que la société moderne a fait subir à la partie du temps de vie que nous consacrons à la production de nos conditions matérielles d'existence, en réduisant ses facettes à l'une d'entre elles ? Poser cette question revient à montrer que le travail sous sa forme moderne du salariat a été apporté par le capitalisme industriel : le travail entendu comme la forme dominante de l'activité nécessaire est de ce point de vue une catégorie historique. André Gorz dit : « Le moderne concept de

¹. CHAMOUX, 1994. A l'appui de sa thèse, on peut lire aussi FREYSSINET, 1994.

travail représente (...) une catégorie socio-historique, non une catégorie anthropologique. »¹ En effet, ce travail-là a été inventé par le capitalisme à partir du moment où l'activité productive humaine a cessé d'être privée et soumise aux nécessités naturelles. « Ce qui s'est passé au XIX^e siècle n'est pas autre chose que l'invention du travail »², écrit également Dominique Méda, à qui Danièle Blondel³ reproche pourtant de n'avoir pas compris que Polanyi avait montré que l'invention du capitalisme avait été le marché du travail et non le travail lui-même. Peut-on trancher le débat ? Si l'on distingue l'activité productive elle-même et le rapport social dans lequel elle s'exerce, l'invention du travail dont parlent Gorz et Méda n'est pas autre chose que l'invention du marché du travail décrite par Polanyi. Pour ce dernier, le fait de considérer le travail comme une marchandise est une fiction qui a permis justement d'organiser le marché du même nom.⁴ Cependant, si l'on considère qu'à chaque époque historique il n'est pas possible de séparer l'activité et le rapport social qui lui permet d'exister, alors, par analogie avec le capital comme rapport social, le travail est lui-même un rapport social, le même d'ailleurs que le précédent.⁵

Il nous faut cependant explorer davantage cette thèse de l'invention du travail au XIX^e siècle parce qu'elle pose des problèmes d'ordre épistémologique, c'est-à-dire concernant les rapports du réel et de la pensée. Dominique Méda fait de cette idée le cœur d'un grand ouvrage de synthèse récent⁶. Selon elle, les auteurs classiques, Smith, Say et Malthus, ont réservé aux seules activités productrices de richesses matérielles le concept de travail; ainsi, celui-ci « n'est pas le résultat d'une analyse des situations vécues mais (...) il est construit pour les besoins de la cause, et plus particulièrement déduit des définitions de la richesse données par les auteurs. (...) Le travail n'est que "ce qui produit la richesse". Mieux, les caractéristiques du travail sont déduites de ce que les auteurs entendent par richesse (...), c'est-à-dire une conception extrêmement restrictive de la richesse. »⁷ Cette citation appelle plusieurs remarques. Premièrement, Méda a l'air de s'étonner qu'un concept soit une pure

¹. GORZ, 1991, p. 113.

². MEDA, 1994, p. 336.

³. BLONDEL, 1995.

⁴. POLANYI, 1983, chapitre 6 dont le titre est explicite: « Le marché autorégulateur et les marchandises fictives: travail, terre et monnaie » ; essentiellement p. 106-108.

⁵. Dominique Méda utilise également la notion de travail comme rapport social mais sans jamais la relier à son *alter ego*, le capital comme rapport social. Cela est significatif de tout un courant de pensée qui demeure en fait au seuil d'une véritable critique des rapports sociaux : les auteurs parlant de la disparition du travail salarié sont très discrets sur celle du système social reposant sur le salariat. Nous y reviendrons plus loin.

⁶. MEDA, 1995-a.

⁷. MEDA, 1995-a, p. 66. Elle dira un peu plus loin (p. 68) que « le travail sera une catégorie économique, coupée de ses référents concrets ».

construction intellectuelle, une abstraction de la réalité concrète ; il n'y a là rien d'autre qu'une règle de la pratique scientifique. Deuxièmement, le parti pris philosophique de l'auteur est ici de tendance idéaliste comme le confirme la suite : « C'est bien *parce que le travail est conçu* par Smith comme une quantité de dépense physique mesurable, s'inscrivant durablement sur un objet matériel et dès lors susceptible d'augmenter d'autant la valeur de celui-ci, *que sa "marchandisation" est possible.* »¹ Ce parti pris de Méda est respectable à condition qu'il soit assumé jusqu'au bout; or, il est contredit quelques lignes plus loin : « Smith n'invente pas cette nouvelle conception du travail : il ne fait que donner forme aux différents éléments qui se mettent en place sous ses yeux pour constituer le travail salarié. »² On ne saurait mieux dire pour rendre compte véritablement de la transformation sociale, réalité matérielle, qui va donner lieu à théorisation, laquelle contribuera en retour à la légitimation des nouveaux rapports sociaux et donc au renforcement de ceux-ci. En essayant de comprendre pourquoi l'ordre des valeurs s'est inversé au XVIII^e siècle (« Pourquoi la richesse est-elle soudainement apparue comme la véritable fin que doivent poursuivre les sociétés ? »³), Méda récuse les explications à partir des techniques (la révolution industrielle), des mentalités (explication de type wéberien), des transformations sociales (autonomisation de l'économie expliquée par Louis Dumont⁴), pour proposer une vision selon laquelle, en mettant le travail au centre de la vie sociale, l'économie « oblige la société à ne pas cesser de produire, d'échanger, de travailler »⁵. Ainsi le travail vient à point nommé pour socialiser l'individu par l'invention d'un nouveau type de contrat social dominant prenant la forme de l'échange marchand, individu qui surgit au moment où s'effondrent l'ordre naturel pré-copernicien et pré-newtonien et ses justifications politiques. En jouant sur le fait que le terme *économie* désigne à la fois la réalité et le discours sur celle-ci, Méda ne clarifie pas selon nous la discussion: ou bien le terme désigne la réalité et alors la thèse est acceptable mais n'est pas originale, ou bien il désigne le discours et la thèse devient franchement circulaire puisque l'inversion des valeurs qu'il s'agissait d'expliquer est due à un changement des idées, et se situe bien deçà de la synthèse qu'on peut tirer d'une lecture non contradictoire des textes de Marx et de Weber⁶ et en deçà de la thèse hégélienne approfondie par Dumont qui fait de l'idéologie économique une création de la société

1. MEDA, 1995-a, p. 71, souligné par nous.

2. MEDA, 1995-a, p. 72.

3. MEDA, 1995-a, p. 74.

4. DUMONT, 1985.

5. MEDA, 1995-a, p. 91.

6. HARRIBEY, 1996-b.

moderne. Yves Schwartz¹ considère qu'on ne peut séparer l'interrogation anthropologique des processus historiques de différenciation car il y a trois seuils décisifs à partir desquels il serait tout aussi légitime de situer l'origine du travail : l'époque de l'*homo habilis*, celle du néolithique et celle du capitalisme et du salariat. Antoine Tosel² refuse la notion de passage de la *centralité* à la *non-centralité* du travail ainsi que la dissociation du travail et du non-travail théorisée par beaucoup de partisans du temps libre car l'économie capitaliste engendre un double mouvement : l'abstraction grandissante du travail et puis une masse d'exclus du travail vivant qui deviennent les « hommes superflus » du système, rejetés dans le néant social, au-delà de la surpopulation relative, qui ne sont même plus disponibles dans l'armée de réserve industrielle et qui ne peuvent même plus bénéficier de la contrepartie positive de l'exploitation: le lien social.

Le travail salarié a donc été inventé par la société moderne capitaliste, de même que l'activité productive des hommes érigée en fin ultime coupée des capacités d'expression, de décision, de maîtrise des individus sur elle, de même que les représentations de ce travail, et de même enfin que l'exclusivité de pouvoir conférer une identité sociale qui lui est attachée. Pour cela, en un mot, la nécessité de produire *toujours plus* a été inventée, mais pas la nécessité de produire. Nous dirons donc que le travail en tant que fraction de la vie humaine affectée à la recherche ou la production de subsistance est de nature anthropologique, mais que le travail en tant que rapport social est de nature historique, ainsi que la représentation du travail et la relation établie entre travail et statut social qui ne sont ni universelles ni immuables.

1.2. Quels rapports existe-t-il entre les différentes fonctions et finalités du travail ?

La discussion précédente n'est toutefois pas close. Doit-on considérer à la suite de Hegel que par son travail l'homme entretient trois types de relations indissociables: une relation à la nature d'ordre instrumental dont le résultat est objectivé en outils et biens propres à le satisfaire, une relation aux autres hommes susceptible de lui procurer reconnaissance sociale et identité, une relation à lui-même synonyme d'épanouissement personnel ?³ Doit-on considérer au contraire, dans une tradition

¹. SCHWARTZ, 1995, p. 133-153.

². TOSEL, 1995, p. 209-218.

³. Paul Valéry écrivait : « Tout métier, même très humble, ébauche en nous une éthique et une esthétique, tellement que, à partir de l'obligation de "gagner sa vie" au moyen d'un travail bien défini, quelqu'un peut s'élever à une possession de soi-même et à un pouvoir de compréhension en tous genres, qui surprennent parfois celui qui les observe chez des individus dont il n'eût pas attendu des remarques d'artiste ou des sentiments de philosophie, exprimés en termes semi-pittoresques, semi-professionnels. » VALÉRY, 1960, p. 1108.

remontant aux Grecs avec laquelle a renoué Hannah Arendt¹ que le travail n'a jamais été constructeur de lien social et d'épanouissement de soi ?

1.2.1. Hegel ou Arendt ?

Dans la démocratie athénienne antique, la citoyenneté et la qualité d'homme n'étaient pas associées au travail que seuls les esclaves exécutaient, mais exclusivement à la participation à une communauté politique formée d'égaux dégagés de toute préoccupation laborieuse.² Au Moyen-Age, les artisans oeuvraient, seuls travaillaient leurs compagnons et les serfs. Poursuivant l'analyse, Arendt reprend la coupure entre le travail tel qu'il existe dans la société moderne, qui est essentiellement contraint et hétéronome et qui correspond à l'activité productive, et l'*œuvre*, fruit d'une activité autonome qui seule serait susceptible de procurer épanouissement de soi et relations sociales. Arendt, reprenant une distinction d'Aristote, différencie enfin la *praxis*, c'est-à-dire l'action, inséparable de son auteur, au milieu des autres, de la *poiesis*, c'est-à-dire la production. Dominique Méda conclut le raisonnement : « Ce n'est pas seulement le travail lui-même dont on peut dater l'apparition aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais également l'idée qu'il est réalisation de soi et source de lien social. »³

Ce nouvel aspect revêt une triple importance. Premièrement, il rouvre le débat précédent. Si Hegel a raison, alors on ne peut réduire le travail à une simple catégorie historique puisque, par delà la nécessité pour l'homme de produire en s'affrontant à la nature, et cela dans des conditions variables dans le temps, le travail est constitutif de son essence, c'est-à-dire de sa condition d'être social et de son désir d'épanouissement. Alors, le travail est anthropologique dans le fond et historique dans ses formes. Si Arendt a raison, le point de savoir si le travail est une catégorie anthropologique ou historique est définitivement et exclusivement tranché en faveur du second aspect.

Deuxièmement, si le travail est une catégorie anthropologique, il convient de le libérer seulement de son caractère contraint, hétéronome pour permettre à l'homme d'être progressivement lui-même et de s'accomplir enfin par un travail générateur. Si le travail est en revanche une catégorie historique, c'est-à-dire, présentement, le travail salarié exploité, il convient de se libérer de ce travail pris dans sa totalité puisqu'il n'est et ne peut être qu'aliénation. Dans le premier cas, le travail représente une

¹. ARENDT, 1961.

². Pour Arendt, les Grecs ne méprisaient pas le travail parce qu'il était effectué par les esclaves, mais il fallait des esclaves parce que le travail était par nature asservissant.

³. MEDA, 1994, p. 337.

valeur au sens éthique du terme, dans le second, la perspective de réduction du temps de travail doit être recherchée aussi loin que possible.

Troisièmement, le fait que la rationalité, qu'on peut ici considérer comme raisonnable, vise à économiser de plus en plus le travail, c'est-à-dire à augmenter sa productivité, n'est-il pas la preuve que le travail dans sa forme inventée par la modernité et le capitalisme ne porte pas en lui sa propre finalité ?

1.2.2. Abolition du travail ou abolition du salariat ?

On comprend que Marx, héritant de la pensée hégélienne, ait hésité entre deux formulations. On se souvient qu'il utilisa d'abord la formule de *l'abolition du travail* parce qu'il associait le travail uniquement à sa forme aliénée par le capital par opposition à l'activité propre de l'homme, et qu'ensuite il utilisa la formule de *l'émancipation du travail* en distinguant le travail libre et le travail aliéné. La transformation par le capitalisme de l'activité humaine en travail abstrait a un caractère historique complexe et contradictoire: destructeur de sens et en même temps incapable d'empêcher totalement le travailleur d'en redonner un à son action¹. Beaucoup de commentateurs actuels tirent argument de cette complexité pour indiquer que la théorisation du travail abstrait menée par Marx en reprenant le concept de Hegel équivaut à une instrumentalisation du travail amorcée par l'économie politique classique parce que le travail aurait été ainsi réduit à sa valeur d'échange. Il est étonnant de constater que ce que Marx considérait comme dévoilement, comme critique, est transformé en mouvement participatif de l'avènement de l'objet dénoncé. Au lieu de voir la contradiction dans la dialectique de la réalité qui fait sans doute du travail un composé inextricable d'asservissement et de libération, ces commentaires la situent dans la conceptualisation de Marx. André Gorz parle à ce sujet d'égarement de Hannah Arendt.² Paradoxalement, le rapprochement effectué par des recherches

¹. La célèbre dialectique du maître et de l'esclave de Hegel peut reprendre ses droits : il n'y a pas d'esclavage, de servage, de salariat sans que l'esclave, le serf, le prolétaire ne puisent dans leur situation de dépendance la conscience de celle-ci et la force de lutter, et ne puissent alors retrouver une part de leur dignité d'hommes, c'est-à-dire du sens. L'insistance mise à nier le caractère complexe et contradictoire du travail par un auteur comme Méda ne tient-elle pas à la crainte de voir le travail *sous sa forme aliénée* réhabilité : « En disant que dans l'acte le plus déterminé, c'est-à-dire même au cœur du pire taylorisme, le sujet garde sa créativité, ne risque-t-on pas, d'une certaine manière de justifier celui-ci ? » (MEDA, 1995-a, p. 333, note 261). Si c'était le cas, premièrement l'argumentation de Méda ne reposerait plus sur aucun argument logique et théorique, deuxièmement il s'agirait d'un mauvais procès fait à des chercheurs peu suspects de complaisance à l'égard de l'aliénation subie par le travail.

². GORZ, 1988, p. 34. Gorz ne donne pas d'exemple étayant sa remarque contre Arendt mais en se reportant à ARENDT, 1961, p. 99, on peut y lire que Marx aurait méprisé le travail improductif parce que n'enrichissant pas le monde de nouveaux biens. Guy Roustang répète exactement les mêmes mots (ROUSTANG, 1995-a, p. 7). Or, pour Marx, le caractère

récentes, dans une intention critique, entre le concept de travail abstrait et l'instrumentalisation du travail, c'est-à-dire sa réduction à une simple valeur d'échange, l'est, premièrement, à la fois au nom du refus de la perspective de réduction du temps de travail et au nom de son souhait, et, deuxièmement, à la fois au nom de la dialectique et à l'encontre de celle-ci. Ainsi, Alain Supiot pense-t-il que le travail n'est pas réductible à une valeur d'échange comme le sous-entend la notion de travail abstrait dont le partage du travail n'est qu'un « avatar »¹. Danièle Blondel soutient l'idée que la critique marxiste de l'aliénation du travail a eu pour effet de faire retourner les partisans actuels de la réduction du temps de travail à la conception ricardienne du travail-marchandise qui considère celui-ci comme quantifiable.² Par son outrage, la critique s'invalidé elle-même: si dénoncer le caractère instrumental de la thèse ricardienne allait jusqu'à interdire de comptabiliser le nombre de chômeurs, *a priori* individus non interchangeables et donc non additionnables, sous prétexte que cela signifierait une coupable complaisance à l'égard de ladite thèse, toute « prospective économique du travail utile aux politiques sociales »³ serait vaine. Pour Dominique Méda, si elle ne nie pas que le travail moderne ait pu être source de lien social, « l'idée que le travail est une relation sociale fondamentale, exposée par Marx, par Durkheim et par toute une tradition sociologique et politique est à l'évidence elle aussi historiquement marquée. »⁴ Elle en conclut que « l'historicité de ces notions va de pair, évidemment avec leur possible disparition »⁵ à laquelle conduit l'effacement du travail dans le processus de production, que cet effacement résulte du développement spontané des forces productives ou d'une volonté politique. Avant de suggérer une interprétation remarquons quatre choses.

Premièrement, il n'y a pas de raison logique pour exclure *a priori* une autre conclusion de l'analyse de l'évolution possible du capitalisme. Ainsi, Michel Freyssenet note : « De ce point de vue, on peut dire que le travail devient toujours plus central : à la fois parce qu'il est pour le plus grand nombre la forme obligée d'activité pour accéder aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires

productif ou non du travail ne tient pas à la création de valeurs d'usage mais à celle de plus-value pour le capital. Il n'y a là aucune marque de mépris mais encore une fois un élément de critique.

1. SUPIOT, 1993, p. 716.

2. BLONDEL, 1995, p. 17.

3. C'est le titre de l'article déjà cité de l'auteur.

4. MEDA, 1994, p. 337.

5. MEDA, 1994, p. 337.

pour vivre dans nos sociétés, et parce qu'il devient de plus en plus la forme de réalisation des activités humaines quelle qu'en soit la nature. »¹

Deuxièmement, l'idée d'une historicité des catégories d'analyse, est typiquement marxienne. Mais les auteurs théorisant aujourd'hui la disparition du travail salarié évacuent toute analyse du système économique dont le salariat est le rapport social fondamental. On a presque l'impression que chez eux le caractère dépassable et quasiment dépassé du travail va de pair avec le caractère indépassable du marché, voire du capitalisme. Contradiction ? Que signifie la confusion entre abolition du travail, abolition du salariat et abolition des protections sociales dont jouissent les salariés ?

Troisièmement, amalgamer Marx et Durkheim sur la question du travail et de sa division sociale est très contestable. Autant Marx mettait l'accent sur le caractère destructeur, aliénant de la division sociale et faisait preuve d'indulgence (coupable ?) à l'égard de la division technique, autant Durkheim soulignait les bienfaits, en termes de solidarité et non pas en termes d'efficacité, apportés par la division sociale du travail : « sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité »².

Quatrièmement, les réflexions issues de la psychanalyse³ suggèrent que l'homme éprouve et a toujours éprouvé du plaisir à exercer une activité de travail, sans que l'on puisse réduire exclusivement cette tendance à l'expression d'habitudes serviles, mais comme si l'homme avait besoin de s'approprier non seulement le produit mais aussi les gestes qu'il accomplit et le savoir-faire nécessaire. Tony Andréani remarque : « On dira que ces observations s'appliquent parfaitement aux activités de temps libre (...) Certes, mais seul le travail, parce qu'il est une activité contrainte, et socialement contrainte, nous met pleinement en situation d'agir. Quant à la paresse, elle ne semble jamais mieux vécue et goûtée que lorsqu'elle succède au travail. Reste de morale d'esclave que ce sentiment du repos mérité ? Rien n'est moins sûr : toute détente suppose, pour être appréciée comme telle, une tension. »⁴ Christophe Dejours ajoute : « L'identité ne peut pas se construire uniquement sur l'espace privé. La sphère de l'amour, elle-même, ne peut suffire. Aucun être humain ne peut jouer entièrement son identité dans le champ de l'économie érotique, car c'est se placer là dans une situation extrêmement périlleuse. Chacun cherche donc à former des substitutions, par lesquelles on peut reprendre ce qui ne

¹. FREYSSENET, 1995, p. 236-237. Cette remarque de l'auteur n'équivaut pas à un acquiescement car il poursuit : « C'est aujourd'hui une question de société que de savoir si des limites ne doivent pas être établies, question que certains se posent en termes de marchandisation des rapports humains. » (p. 237).

². DURKHEIM, 1991, p. 19.

³. Voir notamment DEJOURS, 1994; ainsi que MENDEL, 1988 et 1992.

⁴. ANDREANI, 1995, p. 180.

s'est pas accompli dans la sphère amoureuse, et jouer cela dans un autre champ, au moyen d'un déplacement que la théorie baptise "sublimation", et qui se déroule, selon les termes de Freud, dans une "activité socialement valorisée". Dès lors, et dans le meilleur des cas, les succès dans la sphère sociale et dans la sphère privée s'alimentent mutuellement. »¹ Enfin, peut-on tenir pour quantité négligeable les résultats convergents de toutes les enquêtes approfondies menées auprès des travailleurs ou auprès des jeunes faisant apparaître que ceux-ci aspirent à un travail pour le revenu mais aussi pour l'insertion sociale qu'il procure², démentant beaucoup de discours sur la baisse de la valeur travail³, sous prétexte que les opinions rapportées refléteraient des normes anciennes et toujours imposées ? Certes, on ne saurait se satisfaire de ne rapporter que des opinions, mais on ne peut non plus les ignorer, voire les mépriser, à partir du moment où l'on sait que les représentations ne sont jamais un pur reflet des structures mais sont parties prenantes de la constitution de celles-ci. Ainsi, ce serait moins l'aspiration au travail qui serait remise en question que l'inégale répartition de l'effort de travail dont les conséquences néfastes s'exercent à deux niveaux: une inégale répartition interindividuelle, certains s'épuisant à trop travailler pendant que d'autres sont réduits à l'inactivité professionnelle, et inégale répartition dans la structure du temps de vie entre les différents temps (travail, éducation, relations, loisirs, repos, etc.) qu'impose l'organisation sociale.⁴

1.2.3. Des rapports au travail multiples

Les recherches de Renaud Sainsaulieu⁵ ne restent-elles pas encore largement pertinentes pour montrer la complexité, la multiplicité des formes d'identités salariales irréductibles à un modèle unique ? Sainsaulieu distinguait en 1977 quatre types d'appartenance professionnelle définissant autant de modèles de rapport au travail : le modèle du *retrait* où le travail nécessite de la part des individus une faible implication; le modèle *négociateur* où le travail exige une forte implication personnelle ; le

¹. DEJOURS, 1994, p. 23.

². Cf. notamment le travail de synthèse rédigé par RIFFAULT, 1995. Ainsi que l'enquête américaine de JUSTER, 1985, cité par LANE, 1994, p. 21. Il faut remarquer que l'argumentation de Lane au sein de ce numéro de *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle* montrant que les motifs de satisfaction des individus viennent davantage du travail que des loisirs apporte un sérieux démenti aux présupposés de beaucoup d'auteurs de la revue qui sont pour la plupart proches des thèses de l'évanouissement de la « valeur travail ». Voir enfin le compte-rendu de plusieurs études récentes dans SUBTIL, 1996.

³. Les auteurs exprimant cette idée de disparition de la valeur travail sont aujourd'hui très nombreux. Parmi eux figurent beaucoup de ceux dont nous citons les travaux. Non seulement leur discours n'est pas confirmé par les enquêtes mais il tend à faire passer pour une « baisse de la valeur travail » le constat des multiples formes de la précarité aujourd'hui imposée aux travailleurs. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

⁴. BOULIN, 1995.

⁵. SAINSAULIEU, 1985 et 1987.

modèle *fusionnel* où le travail crée une identité et une communauté fortes; le modèle *affinitaire* où la reconnaissance n'est plus liée à l'appartenance à une communauté mais à la mobilisation d'un réseau de relations personnelles constitué sur la base d'échanges d'informations, de savoirs susceptibles d'assurer la réussite d'un projet strictement personnel.

L'hétérogénéité des situations vécues et subies par les salariés explique la diversité des formes d'identification et d'expression de soi sans autre point commun que le renforcement de la menace de la précarité, menace qui constitue déjà en elle-même une précarisation. Il devient alors de plus en plus difficile de conserver telle quelle la vieille utopie de l'humanisation du travail. Mais cela n'a absolument rien à voir avec une prétendue disparition de la *valeur travail*. Sainsaulieu considère que celle-ci s'est au contraire enrichie et différenciée: le travail est devenu « la plus importante "machine" à produire de l'identité sociale, loin devant le quartier, la famille, les lois, les études »¹ car l'entreprise exige de plus en plus d'implications de la part de ses salariés tandis que la vie sociale hors du travail s'est appauvrie du fait de l'affaiblissement des solidarités collectives au profit de l'individualisme. Ainsi, comme le remarque Bernard Perret : « Contrairement à toutes celles qui l'ont précédée, la société moderne se caractérise par le fait que l'identité sociale, en principe tout au moins, procède de l'action, et non l'inverse: je suis ce que je fais. (...) Mais il reste vrai que l'action ne se réduit pas au travail, et que celui-ci n'est pas le seul vecteur de l'émancipation individuelle. »² Même si Claude Dubar relativise la thèse de Sainsaulieu en soulignant la diversité des «*espaces de reconnaissance identitaire* »³, il note cependant que « parce qu'il est devenu une denrée rare, l'*emploi* conditionne la construction des identités sociales »⁴.

Pour notre part, nous proposons pour clore provisoirement cette discussion l'interprétation suivante : l'erreur de Marx et des sciences sociales ultérieures, y compris l'économie bien entendu, n'a pas été de forger le concept *critique* de travail abstrait par l'utilisation de la méthode dialectique, mais de ne pas pousser la dialectique jusqu'à son terme. À partir du moment où l'on reconnaît que le travail nécessaire a plusieurs finalités, économique, sociale et psychologique, parce qu'il est créateur de moyens matériels, de lien et de reconnaissance sociaux, d'épanouissement de soi, et cela simultanément bien que les rapports de production et les rapports à la technique aient tendance à briser les deux dernières finalités, il n'est plus possible d'envisager, comme l'ont fait toutes les utopies du

¹. SAINSAULIEU, 1995, p. 26.

². PERRET, 1995, p. 103-104.

³. DUBAR, 1991, p. 127.

⁴. DUBAR, 1991, p. 8.

travail, dont celle de Marx est la plus achevée, de réduire la part d'aliénation et de gonfler celle d'humanité comme s'il s'agissait d'un dosage alternatif. À l'intérieur d'un travail donné, on ne peut conserver un petit bout qui serait bénéfique et donner congé à la partie malfaisante. Le travail est dialectiquement un. La critique de l'humanisation du travail s'impose donc.

1.2.4. La difficile, voire impossible, humanisation du travail

La sociologie allemande, plus particulièrement l'école de Francfort, a été longtemps la seule à développer des thèmes en rupture avec les conceptions traditionnelles du travail. Ainsi, Dahrendorf¹ et Habermas² présageaient il y a quinze ans la fin de la société fondée sur le travail. En France, très isolé, mais en relation avec les sociologues allemands, André Gorz a mené une réflexion qui l'a conduit à critiquer l'utopie marxienne de l'humanisation du travail. Cette utopie ne s'est pas réalisée. Selon Gorz, cet échec s'explique parce que l'invention du travail salarié a été facteur de désintégration sociale et parce que la division du travail empêche de donner un sens à ce travail autre que celui que les individus lui apportent parce qu'ils sont hommes.

L'activité productive fut dénuée de sens pour devenir un simple moyen de gagner un salaire. Cette privation de sens prend trois formes: elle coupe le travailleur des moyens matériels de production, elle le coupe du produit de son travail et désormais elle lui interdit de tisser des liens de coopération avec ses semblables.

Les deux premiers aspects constituent les critiques traditionnelles vis-à-vis de la division sociale du travail que l'on trouve chez Marx. Mais Gorz met l'accent sur le troisième pour montrer que la transformation de l'*ouvrier-producteur* (d'une œuvre) en un *travailleur-consommateur* amène le capitalisme à socialiser ce dernier pour lui faire accepter de courir constamment à la poursuite d'un salaire. En retour, le système doit accroître sans cesse les compensations monétaires et élargir de même le champ des activités monétisées, autrefois lieu des relations interpersonnelles non marchandes, telles que les loisirs ou les relations affectives. « L'individu socialisé par la consommation n'est plus un individu socialement intégré mais un individu incité à vouloir "être soi-même" en se distinguant des

¹. DAHRENDORF, 1980, cité par MEDA, 1995, p. 27.

². HABERMAS, 1988. Il écrit dans la 3^e conférence *Trois perspectives: les hégéliens de gauche, les hégéliens de droite et Nietzsche, Digression sur le caractère désormais obsolète du paradigme de la production*: « Le paradigme de la production donne du concept de praxis une signification si clairement empirique qu'on peut se demander, enfin, si, avec la fin historiquement prévisible de la société fondée sur le travail, il ne perd pas sa crédibilité. » (p. 97).

autres et qui ne leur ressemble que par ce refus, *canalisé socialement* dans la consommation, d'assumer par une action commune la condition commune. »¹

Le rôle de désintégration sociale joué par l'invention du travail moderne a été occulté parce qu'en même temps s'est renforcée l'idée que le travail était un puissant facteur d'intégration dans la société salariale en permettant de se réaliser et de nouer des liens sociaux. Or, l'acceptation de ce travail fonctionnel, hétéronome dirait Illich, ne peut pas produire un être social, un sujet, trouvant dans le travail l'unité de sa vie. Dans ces conditions, faut-il se libérer du travail, de ce travail, ou bien faut-il libérer le travail, c'est-à-dire son contenu ?

Même si les travailleurs récupéraient la propriété des moyens de production, ils ne recouvreraient pas un sens à leur travail. L'industrie rend nécessaire la séparation du travailleur et des finalités de la production, quel que soit le régime économique, car, avec la mécanisation, plus le travail mort s'accroît relativement au travail vivant, plus il s'interpose pour faire obstacle à ce que ce dernier soit vécu comme une œuvre. Certes, une réunification des tâches peut être introduite dans les ateliers, mais Gorz distingue la division des tâches à l'intérieur d'une entreprise qui est aménageable, et la division macro-sociale du travail qui est irréversible. Le discours sur la ressource humaine fonctionne alors comme idéologie. Dominique Méda confirme l'analyse de Gorz et explique pourquoi le travail ne peut pas changer fondamentalement : « Parce que la force des rapports sociaux de travail tire son origine de la puissance de l'impératif qui lui donne sens : l'organisation du travail est dirigée par le principe d'efficacité, qui vient lui-même de l'impératif absolu d'accroître toujours les richesses. »² Afin que la nature du système économique ne soit pas occultée derrière une manifestation de son fonctionnement, nous préférons dire que cet impératif n'est pas absolu car il n'est qu'un moyen d'atteindre un objectif encore plus profond, la rentabilité du capital.

Puisqu'il n'est pas possible de retrouver un sens au travail, de voir se constituer une culture ouvrière positive, « pour la masse des travailleurs, l'utopie directrice n'est plus le "pouvoir des travailleurs" mais de pouvoir ne plus fonctionner comme travailleurs ; l'accent porte moins sur la libération *dans* le travail et davantage sur la libération *du* travail. »³

Autrement dit, selon Gorz, le contenu éthique de l'utopie marxienne peut et doit être conservé (le libre épanouissement de l'individu), mais il ne faut pas attendre que le développement des forces

¹. GORZ, 1988, p. 66.

². MEDA, 1995, p. 162.

³. GORZ, 1988, p. 80.

productives produise *de lui-même* la libération des individus et les auteurs de cette libération. L'histoire n'a pas d'autre sens que celui qu'on lui donne.

La rationalité économique s'est imposée jusque dans la vie des individus au détriment des rapports spontanés, des rapports de dons, des rapports de solidarité. Pour Gorz, la rationalité économique était seule capable de faire se réaliser une économie (au sens d'économiser) du volume de travail toujours plus grande, et, en ce sens-là, elle doit être considérée positivement, du moins tant que cette économie est vérifiée.

Cependant, dans la mesure où le travail a pour finalité l'échange marchand, l'individu n'est plus maître de déterminer lui-même le niveau de ses besoins et celui de l'effort qu'il est prêt à fournir. La rationalité économique recule toujours la limite de la nécessité : elle exclut la notion de *suffisant* : « l'établissement d'une norme du suffisant est incompatible -en raison de l'autolimitation des besoins et de l'effort consenti qu'elle implique- avec la recherche du rendement maximum qui constitue l'essence de la rationalité et de la rationalisation économiques »¹. Pour Gorz, « la catégorie du suffisant n'est pas une catégorie économique : c'est une catégorie culturelle ou existentielle. (...) Ce qui est suffisant est ce qu'il y a de mieux. »² Elle est à rapprocher de celle de renoncement émise par Jonas³ et elle illustre la démonstration de Marshall Sahlins⁴ selon laquelle les sociétés d'*abondance* le sont grâce à leurs traits culturels et que les sociétés de *rareté* le sont à cause des leurs.

La rationalité économique dont le principal indicateur est le taux de profit exige que soit recherchée la meilleure productivité du travail puisque celui-ci dépend toujours en dernière analyse de celle-là. Pour ce faire, la réponse est dans l'accumulation du capital. Mais cette dernière exige un élargissement constant de la consommation, au-delà des besoins ressentis à chaque instant. « C'est dans la mesure où la consommation s'affranchit des besoins ressentis et les dépasse qu'elle peut être mise au service de la production, c'est-à-dire des "besoins" du capital. »⁵

Il s'ensuit une dynamique irrésistible qui n'est pas inhérente au seul capitalisme, mais qui est inhérente à la rationalité économique elle-même que seul le capitalisme a pu libérer de toute entrave. Cette dynamique explique que le travail de l'homme moderne ne puisse coïncider avec son œuvre : « Nous sommes donc aujourd'hui dans une époque entièrement soumise à cette contradiction qui

¹. GORZ, 1992, p. 22.

². GORZ, 1988, p. 142.

³. JONAS, 1990.

⁴. SAHLINS, 1976.

⁵. GORZ, 1988, p. 152.

consiste à penser le travail comme notre oeuvre alors qu'il reste régi, plus que jamais, par la logique de l'efficacité. »¹

1.3. Le travail est-il en voie de disparition ou bien ne fait-il que se réduire lentement tout en se transformant ?

Sur le long terme, la réduction de la durée moyenne individuelle du travail est nette, massive et générale dans tous les pays développés. Elle résulte essentiellement de la conjugaison d'avancées sociales conquises par paliers et d'une croissance régulière de la productivité du travail – provenant elle-même de l'accumulation du capital et de l'amélioration parallèle de la qualification – qui n'a pas été affectée intégralement en élévation du niveau de vie.

Tableau 1: Evolution de la durée annuelle moyenne du travail en France de 1831 à 1991

Années	Durée (en heures)	Années	Durée (en heures)
1831	3041	1938	2022
1836	3068	1949	2096
1846	3029	1954	2086
1851	3021	1961	2053
1866	3015	1963	2035
1881	3006	1969	1972
1896	2913	1970	1955
1911	2701	1973	1893
1913	2676	1979	1788
1921	2353	1984	1681
1929	2287	1989	1649
1931	2202	1991	1642
1936	2227		

Source: MARCHAND, THELOT, 1991, p. 190. Sauf dernière ligne (année 1991) : RIGAUDIAT, 1993, p. 58. Une autre étude de l'INSEE indique la durée annuelle effective des salariés à temps plein est passée de 1950 heures dans les années cinquante à 1520 heures en 1995 ; étude citée dans *La Tribune Desfossés*, 28 mars 1996.

¹. MEDA, 1995-a, p. 166.

Tableau 2: Evolution du volume d'emploi en France de 1949 à 1991

	1949	1974	1991	Taux de croissance (en %)					
				global			annuel moyen		
				1974/ 1949	1991/ 1974	1991/ 1949	1974/ 1949	1991/ 1974	1991/ 1949
1. Nombre d'emplois en milliers	19 047,3	21 591,1	22 204,5	+13,36	+ 2,84	+16,58	+ 0,5	+ 0,16	+ 0,37
2. Durée annuelle en heures	1 952	1 753	1 537	-10,2	- 12,3	- 21,3	- 0,43	- 0,77	- 0,57
3. Volume d'activité (1 x 2) en milliards d'heures	37,180	37, 850	34,130	+ 1,8	- 9,8	-8,2	+ 0,07	- 0,06	- 0,02

Source: Extrait de RIGAUDIAT, 1993, p. 73, pour les trois premières colonnes des deux premières lignes; les taux et la dernière ligne calculés par nous.

Il ressort des tableaux ci-dessus que le volume d'heures travaillées décroît sous l'influence de la réduction individuelle du travail observée sur une année : en 160 ans, elle fut réduite de près de moitié (la baisse est de 46 %). Cette réduction s'est certes ralentie au cours des deux dernières décennies, mais le phénomène serait confirmé à l'échelle d'une vie individuelle si l'on prenait en compte le raccourcissement de la durée de vie active. En 1969, l'entrée dans la vie active se faisait en France en moyenne à l'âge de 18,3 ans et la sortie à 62,4 ans, soit une durée de 44,1 ans. En 1989, l'entrée était à 20 ans et la sortie à 59,1 ans, soit une durée de 39,1 ans, correspondant à une baisse de 11,34 % en 20 ans.¹ Le rapport du temps de travail au temps de vie éveillée est passé de 70 % en 1850 à 42 % en 1900, 18 % en 1980 et 14 % en 1990.

Bien que le nombre d'heures travaillées diminue en France d'un peu plus de 4 milliards de 1974 à 1994, soit de 11 %, il faut noter cependant que globalement le nombre d'emplois ne baisse pas si l'on excepte la première moitié de la décennie 1980 et le début de celle de 1990 ; il a même plutôt tendance

¹. Chiffres tirés du graphique de RIGAUDIAT, 1993, p. 88. Il est évident que ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur car les actifs qui commencèrent de travailler en 1969 cesseront à un moment où l'âge de la retraite ne sera plus le même qu'en 1969, les chiffres donnés ont plutôt tendance à sous-estimer le raccourcissement de la durée de vie active. Les estimations prévisionnelles auxquelles s'était livré Jean Fourastié seront certainement vérifiées (FOURASTIE, 1972).

à progresser lentement : un peu plus d'un demi-million au cours des 20 dernières années, soit 2,5 %.¹ En ce qui concerne les deux dernières années connues, les statistiques de l'UNEDIC portant sur les entreprises de plus de 10 salariés font état de 192 500 créations nettes d'emplois salariés en 1994 et 101 800 (l'INSEE en compte 141 000) en 1995. Par secteurs d'activité l'évolution est contrastée, forte baisse dans l'agriculture et l'industrie, forte hausse dans les services. Globalement, l'emploi augmente donc mais l'augmentation n'a pas correspondu à l'attente sociale qu'indique la progression de la population active.

Au vu de ces indications, peut-on accorder un crédit aux affirmations selon lesquelles le travail serait en voie de disparition ?² Celles-ci prennent appui sur la révolution informationnelle qui est en train de bouleverser les processus de production.³ Jacques Robin en tire la conclusion que «le travail quitte la société post-industrielle»⁴. Aux États-Unis, Jeremy Rifkin proclame la « fin du travail »⁵. Or, nous l'avons vu, accroissement du chômage ne signifie pas diminution équivalente du nombre d'emplois. De plus, le rythme d'évolution de la durée du travail (-0,38 % par an en moyenne de 1831 à 1991), s'il se poursuivait sans impulsion volontariste, ne permet pas d'entrevoir prochainement la fin du travail. L'hypothèse la plus sérieuse pour les prochaines années, à l'horizon d'au moins une décennie, est donc que, compte tenu des aspirations toujours croissantes de la population, notamment des femmes, à demander un emploi, les mutations techniques se traduiront par des créations d'emplois insuffisantes, car très faibles pendant les périodes d'expansion, voire nulles lors des récessions, et, sous l'effet de la hausse de la productivité, par une croissance du chômage ou, au mieux, par une non-décroissance de celui-ci, *en l'absence d'une autre répartition du volume de travail à accomplir*.

Par ailleurs, il apparaît dans les secteurs modernes de la production, tant dans l'industrie que dans les services, un triple phénomène. Premièrement, l'organisation taylorienne du travail, bien que remise en cause, est loin d'avoir disparu. Deuxièmement, là où l'automatisation est la plus avancée, là où la

¹. L'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE indique que, de mars 1994 à mars 1995, 374 000 emplois salariés ont été créés en France, soit 322 000 créations nettes compte tenu de la baisse des emplois non salariés. Que ces emplois soient surtout des emplois précaires (actuellement, le nombre d'emplois précaires est de 3,2 millions soit 14,9% des actifs) n'enlève pas le fait de leur création; leur précarité relève du rapport de forces en défaveur des salariés et non d'une tendance à la disparition du travail. Chiffres cités BEZAT, 1995-a et 1995-b. En ce qui concerne les deux dernières années connues, les statistiques de l'UNEDIC portant sur les entreprises de plus de 10 salariés font état de 192 500 créations nettes d'emplois salariés en 1994 et 101 800 (l'INSEE en compte 141 000) en 1995. Chiffres cités par BEUVE-MERY, 1996.

². Les auteurs de telles affirmations sont nombreux. Citons par exemple: Centre des Jeunes Dirigeants, 1994; ou encore DRANCOURT, 1984 et 1994; RIFKIN, 1996; FORRESTER, 1996.

³. SALOMON, 1996.

⁴. ROBIN, 1989, 1993 et 1994-a.

⁵. RIFKIN, 1996.

pratique du *juste à temps* est devenue la règle, les travailleurs sont appelés à s'impliquer beaucoup plus dans la préparation et l'organisation des opérations en amont et à leur suivi en aval. Troisièmement, contrairement à ce que l'on pensait au début des années 1980, l'automation et la robotisation ne progressent que lentement : le rythme d'implantation s'est ralenti même dans les industries en pointe comme l'automobile. Selon certaines estimations, la chute de la demande de robots en France avait été de 19,4 % en 1992 et de 47,4 % dans le seul secteur de l'automobile.¹ Une étude plus récente relativise le phénomène mais confirme un ralentissement de la progression de la robotisation particulièrement sensible dans l'automobile.² Ce phénomène est-il simplement passager et lié à la mauvaise conjoncture ? Ce n'est pas sûr puisque les industriels interrogés mettent en avant la complexité des systèmes et leur manque de fiabilité : il s'agit vraisemblablement d'une pause, le temps que les entreprises arrivent à maîtriser, relativement à la flexibilité dont elles ont besoin, la nouvelle technique qu'est la robotique.

De l'évolution technique contemporaine il faut certainement retenir beaucoup moins une disparition quantitative du travail qu'une évolution qualitative. Les aspects mécaniques, répétitifs, et donc susceptibles d'être standardisés ont vocation à être accomplis par la machine. En revanche, le travail exigera vraisemblablement une implication personnelle plus forte qui fait dire à Bernard Perret : « Le travail reposera sans cesse davantage sur ce qu'il y a de spécifiquement humain, et donc de plus noble, dans nos compétences. »³ Il n'est pas loin de retrouver, sans le dire, la thèse de Marx sur le travail créateur de l'homme. En outre, Perret fait remarquer avec justesse que l'activité économique moderne est entropique car elle engendre de plus en plus de déchets dont le traitement maintient un besoin de travail à un niveau élevé.

L'évolution qualitative du travail et la part croissante prise par un travail producteur de services, par un travail mobilisant des facultés intellectuelles à côté de facultés physiques, par un travail dont l'exécution quotidienne s'arrête de moins en moins à l'heure où l'on quitte le bureau ou l'atelier et par un travail consistant d'abord à entrer en relation avec d'autres et à communiquer, modifient-elles le cadre conceptuel d'analyse ? À notre avis, non. Parce que tous ces phénomènes sont l'expression même du processus d'abstraction du travail conduit par le développement de l'économie capitaliste. Le concept de travail abstrait a été mis en avant par Marx pour précisément rendre compte du fait que,

¹. DE FILIPPIS, ELETA, 1993, p. 13.

². Le parc de robots industriels en France : 1989 : 7 063 (+17,4 %) ; 1990 : 8 551 (+21,1 %) ; 1991 : 9 808 (+14,7 %) ; 1992 : 10 821 (+10,3 %) ; 1993 : 11 975 (+9 %) ; 1994 : 12 992 (+10,1 %) ; 1995 : 14 376 (+10,7 %). (FABRE, 1996).

³. PERRET, 1995, p. 113.

derrière l'échange de marchandises, il n'y avait plus la mise en relation de travaux concrets mais seulement du travail rendu anonyme car vidé de ses caractéristiques particulières. Cela signifie que le travail abstrait n'est pas seulement un résultat figé et révélé par l'échange marchand mais qu'il est un processus en devenir permanent: le travail devient de plus en plus abstrait si l'on peut dire. Tous les phénomènes nouveaux que beaucoup présentent comme infirmant le cadre conceptuel de Marx le vérifient au contraire. D'une certaine manière, ce cadre n'avait encore que peu de rapports avec la réalité à l'époque de Marx et il en a beaucoup plus aujourd'hui où le travail est devenu un acte complètement collectif, où il n'est plus possible d'isoler la productivité individuelle de celle du « travailleur collectif », où les barrières entre le travail en temps et espace contraints et le travail libre ou le non-travail s'estompent un peu sans pour autant disparaître ou signifier la fin de l'aliénation, car la soumission aux exigences du capital peut être aussi forte dans le télé-travail à distance que dans la firme taylorienne. De la même façon, l'heure de travail, que d'aucuns considèrent comme obsolète en tant qu'instrument de mesure, tend à se confondre avec l'heure de vie. Autrement dit, il est à notre sens de plus en plus pertinent de parler d'abstraction du travail de ses caractéristiques concrètes. Mais alors, une conclusion théorique et politique se dessine dont nous reparlerons plus loin : si l'on admet le postulat éthique selon lequel une vie humaine vaut une autre vie humaine, il ne sera plus possible de justifier par la théorie économique les inégalités économiques.

Pour l'instant, nous pouvons clore le chapitre sur l'idée de la « fin du travail » qui relève plus de la formule-choc que de la démonstration. Nous ne pouvons de ce fait tenir pour légitime la thèse selon laquelle la disparition du travail entraînerait un effacement total de son rôle d'intégrateur social: la cause faisant défaut, la conséquence ne tient plus.

2. Plein emploi ou pleine activité ?

Le considérable accroissement du nombre de demandeurs d'emploi dans les pays industrialisés depuis plus de deux décennies et l'inefficacité des politiques pour y mettre un terme ont peu à peu accrédité l'idée que le temps du plein-emploi, qui avait prévalu pendant la croissance des « Trente Glorieuses », était révolu. La double incapacité, celle du système économique à fournir spontanément un emploi à tous ceux qui souhaitaient en occuper un, et celle des politiques à compenser la faiblesse du système, a favorisé l'émergence d'un concept de substitution : puisque le *plein emploi* semble devenu impossible à atteindre, cet objectif est remplacé par celui de *pleine activité*. Nous chercherons à

comprendre la portée de cette substitution pour en faire la critique, avant d'émettre des propositions de définitions des notions d'activité, travail et emploi.

2.1. La substitution de l'activité à l'emploi : une confusion

La notion de pleine activité est apparue dans la littérature économique et les rapports officiels à une date très récente mais s'étend aujourd'hui rapidement. Une note de l'OCDE¹ la mentionne pour la première fois semble-t-il en 1988, et en France un rapport du Commissariat général du Plan² y consacre un paragraphe en 1991, tandis que le Centre des jeunes dirigeants³ réunit un colloque sur ce thème en 1994.⁴ Plus récemment, un nouveau rapport du Commissariat général du Plan⁵ reprend la question, tandis que certains auteurs, s'apercevant du flou de la notion, parlent de « pluriactivité »⁶.

Généralement, le point de départ de l'analyse est le constat que les changements techniques, la croissance économique, l'élargissement de la consommation de biens et de services, ne sont déjà plus et ne seront plus capables d'assurer le plein emploi, renforçant de manière irrémédiable les phénomènes d'exclusion sociale. Dans un second temps, ce diagnostic est porté à l'encontre du secteur industriel générateur de gains de productivité permettant d'économiser du travail, mais aussi du secteur des services marchands moins performants de ce point de vue et ne disposant pas de moyens financiers suffisants pour créer des emplois en assez grand nombre, et enfin à l'encontre des services non marchands frappés par la crise de l'État-Providence. Dans un troisième temps, on découvre qu'à côté de l'économie officielle, celle qui constitue le PIB, existent des activités hors du champ de l'économie monétaire, dont certaines ont d'ailleurs des frontières floues avec celle-ci, que l'on désigne par les appellations suivantes : économie sociale, économie solidaire, activités désintéressées, trois formes caractérisées par un éloignement croissant avec l'économie officielle.⁷ Enfin, le dernier temps de l'analyse consiste à faire comme si ces différentes économies cohabitaient sans qu'aucune hiérarchie ne vienne présider à cette cohabitation : certes, l'évidente supériorité quantitative de l'économie marchande est reconnue⁸ mais jamais celle-ci n'imprime à la société par sa logique de l'accumulation

¹. O.C.D.E., 1988.

². Commissariat général du Plan, 1991.

³. Centre des jeunes dirigeants, 1994.

⁴. On peut ajouter les livres de MINC, SEGUIN, 1994, de BRESSON, 1993. Ainsi que celui de Michel Godet dont le sous-titre permet de le situer dans le même courant de réflexion : GODET, 1994.

⁵. Commissariat général du Plan, 1995.

⁶. GAULLIER, 1995; PERRET, LAVILLE, 1995; ROUSTANG, 1995-b.

⁷. Commissariat général du Plan, 1991, Chapitre 3.

⁸. Pas toujours d'ailleurs. SUE, 1995, p. 19: « Il s'agit d'une économie qui se réalise hors du travail formel (économie

une quelconque dynamique irréversible. La conclusion s'impose alors : « Il faut envisager de nouvelles articulations entre les différentes formes d'activités économiques ainsi qu'entre celles-ci et les activités désintéressées. »¹ En reconnaissant ainsi « toute leur place » aux activités désintéressées, on pourra « passer progressivement d'une société du plein emploi à une société de la pleine activité »². La même idée est introduite en réclamant curieusement la « distinction entre le "travail" et "l'emploi salarié" »³ comme s'il n'était pas d'usage de la faire lorsqu'on parle de travailleurs indépendants, ou, encore plus curieusement, en indiquant qu'« il est illusoire de vouloir offrir plus de travail de type taylorien ou même post-taylorien à la plus grande masse de tous ceux (...) qui aspirent à exercer une activité »⁴ comme si cette idée était la pierre d'angle de l'argumentation de ceux qui proposent de partager les emplois.

Comment la pleine activité est-elle définie ? « Il s'agit non seulement de donner un emploi rémunéré à tous ceux qui le souhaitent, mais de favoriser pour tous ceux qui ne participent pas à la population active, telle que définie par les statisticiens, des occasions d'activité, qu'il s'agisse de participation à la vie sociale, à la vie culturelle et aux loisirs. »⁵ Que reste-t-il de l'avertissement qui précédait la définition : « la notion de pleine activité n'est pas une alternative à la notion de plein emploi, mais elle l'englobe »⁶ puisque l'activité ainsi évoquée est celle de ceux qui ne sont pas... actifs au sens des statistiques ? Le glissement est définitif avec Jacques Robin : « Nous avons à tendre non plus vers une société de plein emploi, mais vers une société de pleine activité. »⁷ On est donc bien en présence d'une alternative, d'une coupure entre travail et activité, que le rapport sur *La France de l'an 2000* présenté par Alain Minc entérine puisqu'il dissocie le droit au travail et le droit à l'activité : « Nous avons besoin d'un débat sur les droits fondamentaux que notre démocratie entend assurer à chaque personne. Comment doit être assuré le droit au travail prévu par le préambule de la Constitution ? Ne faut-il pas expliciter de nouveaux droits : droit à l'activité, à l'insertion, au temps

domestique, autoproduction individuelle ou associative, etc.) et qui "pèse" déjà plus lourd que l'économie formelle. » Cet auteur évolue en pleine contradiction. D'un côté, il affirme que ce secteur quaternaire est basé sur du travail non formel, et de l'autre, que ses activités « déchiffrent de nouveaux marchés et font preuve d'une grande capacité d'entraînement de l'économie dans son ensemble ».

¹. Commissariat général du Plan, 1991, titre du Chapitre 3, p. 53.

². Commissariat général du Plan, 1991, p. 53.

³. Centre des jeunes dirigeants, 1994, p. 57.

⁴. DRANCOURT, 1994, p. 64.

⁵. Commissariat général du Plan, 1991, p. 82.

⁶. Commissariat général du Plan, 1991, p. 82.

⁷. ROBIN, 1994-a, p. 61.

choisi, à l'environnement ? »¹ Jean-Baptiste de Foucauld confirme sans le vouloir cette vision en posant comme une des conditions de la lutte contre l'exclusion : « que des initiatives émergent pour fournir de l'activité à des personnes sans emploi. On a commencé à le faire avec les contrats-emploi-solidarité. »² Après la remise en cause du droit *du* travail par les diverses déréglementations des quinze dernières années, n'assiste-t-on pas à celle du droit *au* travail à travers la proposition du *droit à l'activité* ? C'est ainsi que Michel Drancourt appelle à une révision du 5^e paragraphe du Préambule de la Constitution française³ qui reprend l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme prononcée par l'Assemblée générale de l'ONU du 10 décembre 1984 et qui aurait le tort, à ses yeux, de stipuler que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Cet auteur confirme pleinement le choix d'écarter définitivement de la sphère productive une fraction croissante de la population : « La recherche de la rentabilité optimale par les entreprises ne favorisera pas l'embauche massive des demandeurs d'emploi (...) Mais si la richesse produite est importante, elle permettra d'alimenter en ressources non seulement les salariés des entreprises et ceux des services plus ou moins nécessaires à leur fonctionnement, *mais encore, par transferts, un nombre croissant de personnes non salariées.* »⁴

Sous le couvert de l'activité, ne retrouverait-on pas une conception du chômage tenant au manque de flexibilité du marché du travail ? Michel Godet⁵ plaide pour la suppression du salaire minimum et l'attribution d'un revenu garanti par la collectivité, mesures qui rappellent les lois sur les pauvres de Speenhamland tant critiquées par Polanyi.

Des variantes de ces propositions se retrouvent chez des auteurs de plus en plus nombreux.⁶ Dominique Méda les range en trois catégories de « propositions de "sortie de crise" »¹. La première

¹. Commissariat Général du Plan, 1994, p. 90.

². DE FOUCAULD, 1993. On remarquera que l'exemple donné par l'auteur, les C.E.S., est typiquement celui qui constitue peut-être la pire caricature de l'institutionnalisation de la précarisation, prélude à l'exclusion.

³. DRANCOURT, 1994, p. 66.

⁴. DRANCOURT, 1994, p. 64-65, souligné par nous.

⁵. GODET, 1994. Ce livre contient beaucoup de réflexions stimulantes mais aussi beaucoup de contradictions. «La croissance ne repartira pas... Tant mieux.» (p. 26) à côté de « Ne bridons pas la création de richesses. C'est l'abondance qu'il faut entretenir et partager autrement. » (p. 127). Ou bien encore : « Face à la montée du chômage, les fausses bonnes idées-papiers ne manquent pas comme la semaine des quatre jours. (...) La réduction du temps de travail se justifie dans cas précis et limités comme le travail posté (...) dans les situations d'entreprises en difficulté où le partage du travail est une forme de solidarité pour partager les risques et la flexibilité. » (p. 123), à côté d'une longue citation (p. 289) tirée des fameuses *Perspectives économiques pour nos petits-enfants* de Keynes et de la *Préface de l'auteur* dans lesquelles Keynes prédisait le jour où le problème économique de l'humanité serait résolu ; or, simultanément, dans ces mêmes textes, Keynes prévoyait justement une formidable réduction du temps de travail : un effort humain divisé par quatre pour ne plus travailler que trois heures par jour ou quinze heures par semaine (KEYNES, 1990, p. 132 et 137).

⁶. Cf. le débat sous l'égide du Club Valmy, 1996.

consiste à pronostiquer la disparition de l'emploi salarié au bénéfice d'un modèle rappelant le travail indépendant parce que l'entreprise se contenterait de répartir des projets entre des individus autonomes et pleinement investis pour les mener à bien.² La seconde institutionnalise l'existence d'activités socialement utiles pour intégrer les exclus dans un secteur dit *quaternaire* régi par la logique d'une *économie solidaire*.³ La troisième vise à reconnaître toutes les activités humaines comme du travail par le biais d'un contrat conciliant l'aspect productif et l'aspect social du travail.⁴ Le point commun de ces trois approches est de « dénommer travail des activités toujours plus nombreuses »⁵ dans le but de trouver une solution à l'exclusion, de favoriser l'épanouissement et de maintenir le lien social. Méda leur reproche de ne pas comprendre le déclin du paradigme productiviste et de celui du travail qui lui est lié. Elle leur oppose sa vision du lien social à rechercher en dehors du travail.

On pourrait penser à première vue que les auteurs utilisant la notion de pleine activité se sont appuyés sur les réflexions sociologiques et philosophiques sur le travail que nous avons abordées précédemment. Ne retrouve-t-on pas par exemple la nécessité de faire se développer les activités autonomes échappant à la marchandisation, idée chère à André Gorz notamment ? Ne retrouve-t-on pas également chez beaucoup d'entre eux la volonté d'abandonner la vision du travail salarié comme seul facteur de lien social et de reconnaître à toute forme de participation à la vie sociale la même qualité, en se référant explicitement à Hannah Arendt⁶ ?

Notre thèse est que l'erreur théorique contenue dans l'alternative mentionnée ci-dessus (identité et lien social obtenus *exclusivement* dans le travail ou hors de celui-ci), et, par voie de conséquence, le danger social et politique qu'elle fait encourir, consistent à définir le concept d'activité indépendamment du champ social qu'il est censé représenter. Se trouvent ainsi confondues les activités économiques qui relèvent directement du niveau social global et les activités ne faisant pas l'objet

¹. MEDA, 1995-b, p. 75-93.

². Pour illustrer cette première thèse, Méda cite BRIDGES, 1995. Or, si on se reporte au texte de cet auteur, on se rend compte qu'il ne fait qu'analyser et justifier la flexibilisation grandissante du travail (jusqu'à l'absolu puisque tous les effectifs sont progressivement *externalisés* de l'entreprise), baptisée outre-Atlantique *re-engineering*, sans que l'on puisse y voir une quelconque solution au chômage qu'il ne revendique d'ailleurs pas lui-même. Au contraire, le processus de *déssalarisation* selon le mot de Bridges ne vise rien de moins que le cadre juridique et social qui faisait du contrat de travail salarié, certes un contrat avalisant l'exploitation, mais aussi, et en même temps, un contrat garantissant que le salariat n'était ni l'esclavage ni le servage.

³. Selon Méda, relèvent de cette catégorie l'approche du Centre des jeunes dirigeants, 1995, ainsi que celle de FERRY, 1995. Cette thèse est selon nous celle qui se rapproche le plus de celle développée autour de la notion de pleine activité analysée ci-dessus.

⁴. La troisième thèse est représentée selon Méda par SUPLOT, 1993.

⁵. MEDA, 1995-b, p. 78.

⁶. Commissariat Général du Plan, 1991, p. 81.

d'échange monétaire qui relèvent purement du domaine privé ou, au plus, micro-social. De plus, prétendre que les premières et les secondes peuvent se situer au même niveau et être articulées est une illusion. Ou bien la société fait en sorte de marchandiser les secondes et alors la distinction avec les premières tombe de même que la justification du maintien d'une discrimination en termes de revenu et de statut social et juridique entre les individus exerçant les unes ou les autres, ou bien la société ne les marchandise pas et alors la nécessité de réinclure tous les individus dans le premier champ, l'accès au second n'étant pas par nature du ressort de l'intervention publique, s'impose de nouveau.¹ Lorsque Arendt réfute l'idée du travail source d'épanouissement, lorsque Méda annonce la disparition du travail créateur de lien social, lorsque Gorz encourage l'extension des activités autonomes, en aucun cas ces penseurs n'envisagent que soit consacrée et pérennisée la coupure entre ceux qui continueraient à assurer les tâches de production des marchandises et ceux qui trouveraient exclusivement la reconnaissance sociale qu'ils attendent dans la participation à la vie culturelle et aux loisirs. Au contraire, la régression du travail comme facteur de socialisation, parallèle à la diminution de la quantité de travail nécessaire, est concomitante de l'importance croissante de la participation à des activités autonomes, mais cela pour tous les individus. Dans ces conditions, le concept de pleine activité apparaît comme un concept de substitution pour dissimuler l'incapacité à assurer le partage du travail à accomplir de telle sorte que tout le monde ait un emploi, réduit en temps, et puisse jouir de toutes les autres formes de vie sociale.

Les concepteurs de la pleine activité trouvent une caution théorique dans certaines recherches contemporaines qui se prêtent facilement à ce détournement. En annonçant la « fin du travail salarié », la « disparition de la valeur travail » (avec ou sans trait d'union) ou encore la « disparition du travail », les auteurs de ces maximes sont immédiatement utilisés pour justifier les positions ultra-libérales les plus extrêmes prônant une totale flexibilité et externalisation du travail. Ainsi Bridges écrit-il : « En tant que moyen d'organiser le travail, le salariat est un artifice social qui a cessé d'être utile. »² On n'est plus ici en train d'envisager la disparition du salariat pour laisser la place à un mode

¹. Ce sont ces points que ne comprend manifestement pas le Centre des jeunes dirigeants quand il propose « la rupture du lien emploi-salaire » puisque « la notion de revenu ne serait plus simplement liée à un emploi salarié, mais plus largement à l'exercice de toute activité ». D'abord, le CJD confond revenu et salaire et ne voit pas que d'autres que les salariés perçoivent des revenus, ne serait-ce que les travailleurs indépendants ou les capitalistes rentiers. Ensuite, il propose de faire s'ajouter le revenu d'existence et le revenu de l'« activité », ce qui prouve bien que l'« activité » n'atteint pas le statut d'un emploi à part entière : « Un revenu d'activité pourrait venir compléter ce revenu d'existence, en fonction de la participation de chacun à une activité de production, qu'elle soit salariée ou non. » Toutes ces citations proviennent de C.J.D., 1994, p. 59.

². BRIDGES, 1995, p. 2.

d'organisation supérieur mais à un retour à des formes plus anciennes. Et Robert Castel a raison de rétorquer : «Le salariat n'est pas un artifice social, mais une construction sociale, ce qui est tout différent.»¹ Dominique Méda souligne fortement la nécessité de trois règles : « garantir un accès égal au travail ; viser à un partage acceptable de l'ensemble du travail, revenus, statuts, protections ; accepter d'autres moyens de distribution du revenu que le seul travail.»² Mais les deux premières règles étant indissociables, leur mise en œuvre est pour l'instant refusée par la société, et se met alors en place la séparation entre ceux qui tiendront leur reconnaissance sociale d'une participation totale à la vie en société (dans le travail et hors du travail) et ceux qui, au mieux, la tiendront du droit qui leur sera tout de même reconnu de participer à des loisirs. *Le concept de pleine activité est une tentative de théorisation apologétique de la dualisation considérée comme irrémédiable de la société.* Répéter que les chômeurs n'aspirent pas véritablement à trouver un emploi mais simplement une *activité* au sens de Alain Minc et du Commissariat général du Plan ne peut que conduire à adhérer à l'in vraisemblable croyance libérale au chômage volontaire.³ C'est une version plus sophistiquée de l'apologie des « petits boulots », des emplois de serviteurs, qui prône l'emploi pour l'emploi (ou l'activité pour l'activité) indépendamment des valeurs d'usage créées, de leur utilité sociale et du statut des travailleurs qui en seraient à l'origine.

Il est possible d'établir une certaine correspondance entre les différentes visions philosophiques et sociales du travail analysées dans la première partie de cet article et les propositions de sortie de la crise du travail et de l'emploi. À partir d'une première dichotomie entre les deux visions philosophiques (anthropologique et historique) du travail, on peut distinguer au moins trois courants normatifs au sujet du travail aujourd'hui (schéma 1).⁴

Aux extrêmes figurent :

¹. CASTEL, 1995-a, p. 22

². MEDA, 1995-a, p. 304. Nous verrons un peu plus loin en quoi la troisième règle est le paravent de la dérive théorique et politique critiquée ici.

³. Le dernier rapport du Commissariat général du Plan prend quelques distances avec la notion de pleine activité : « Le contrat d'activité n'a pas pour objectif de masquer la réalité du chômage ou bien de promouvoir le concept de "pleine activité" où les notions d'emploi, de travail et d'activité seraient à tort confondues et qui justifierait la prise en charge par la collectivité, sous forme d'allocation universelle ou de revenu d'existence, d'une partie de la population, de fait exclue durablement du travail. » (Commissariat général du Plan, 1995, p. 286).

⁴. Nous opposons notre classification résumée dans le schéma 1 à celle présentée par le Commissariat général du Plan (1995, Annexe 2, p. 321-343) qui ne retient que deux courants correspondant aux deux extrêmes ci-dessus, ce qui permet de rester à l'intérieur d'une fausse alternative. C'est le même écueil que n'évite pas à notre sens D. Méda.

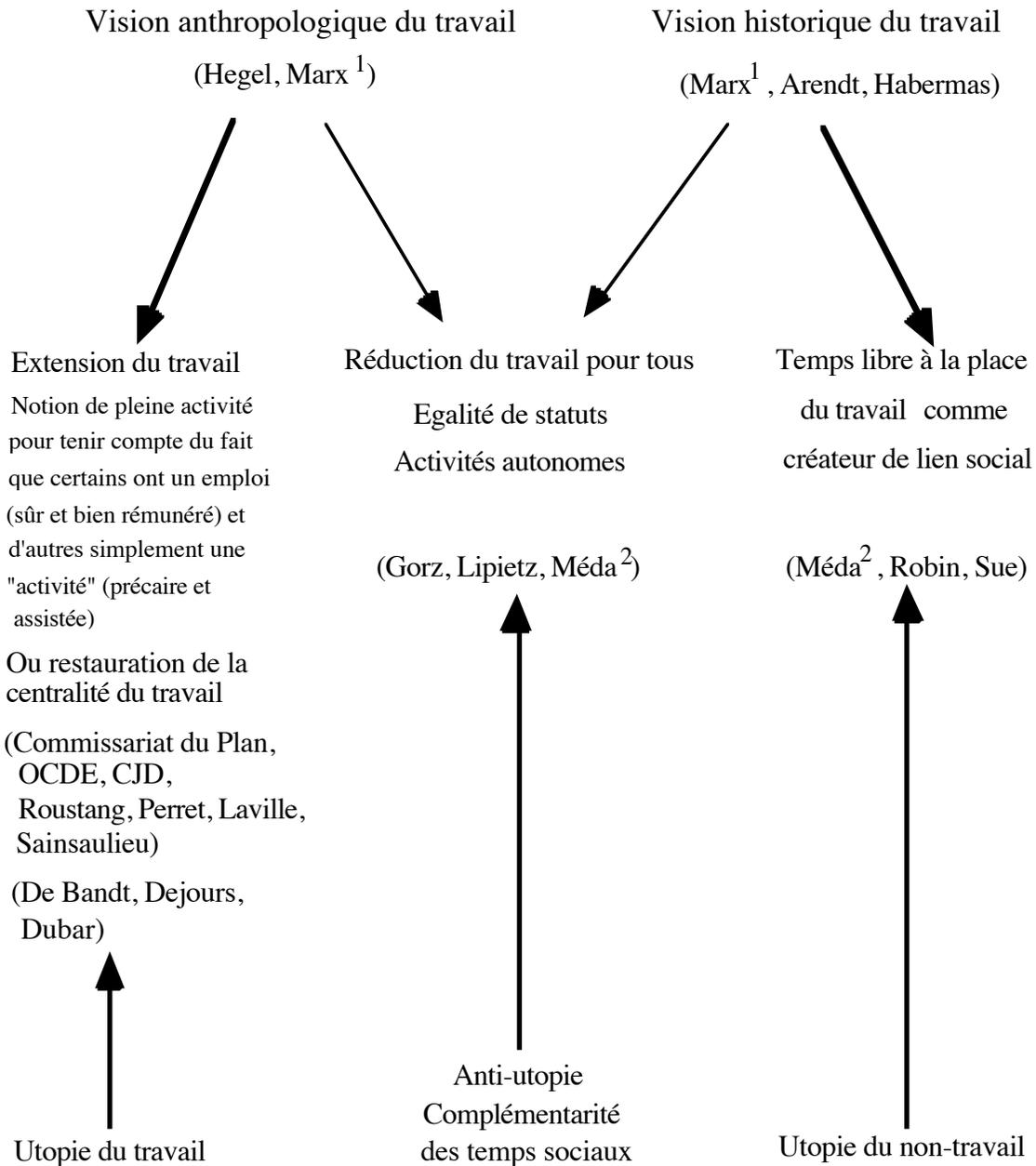
- Un premier courant fondé sur une vision philosophique purement anthropologique pour lequel il est possible de redonner un sens au travail, d'abord en améliorant l'organisation du travail (Sainsaulieu), et ensuite parce que le travail ne se réduit pas au travail salarié moderne ; bien plus, il est possible ou souhaitable soit d'étendre à d'autres activités que le travail les fonctions de socialisation, d'épanouissement et d'autonomie que celui-ci porte en lui (Perret, Roustang, Laville, CJD), soit de restaurer la centralité du travail (De Bandt, Dejours, Dubar).

- Un deuxième courant fondé sur une vision purement historique du travail pour lequel il faut renoncer à l'utopie du sens du travail et de la possibilité de lui redonner autonomie. À cette utopie du travail est substituée l'utopie du non-travail ou du temps libre.

Ces deux premiers courants ont un *a priori* théorique puissant mais aboutissent à des conclusions plus fragiles.

- Entre ces deux courants extrêmes nous en distinguons un troisième qui emprunte à la fois aux deux visions anthropologique et historique, ce qui le place dans une position philosophique inconfortable, un peu comme Marx il y a un siècle et demi, mais, paradoxalement, lui assure une plus grande cohérence sur le plan normatif parce qu'il vise à instaurer un accès égal pour tous au travail et à l'emploi par la réduction du temps de travail de tous, sans entretenir d'illusions sur leur caractère émancipateur. L'émancipation doit alors être recherchée dans des activités autonomes non marchandes dont la sphère doit s'étendre (Gorz, Lipietz, Méda avec quelques réserves à son sujet, certains auteurs de la Revue *Actuel Marx*) : la relation entre ces propositions et une remise en cause du productivisme sous-jacent à l'idéologie du développement économique est immédiate.

Schéma 1



1. Marx a une position ambivalente mais qui lui permet de conserver une vision dialectique des finalités du travail.

2. Méda a une vision historique du travail mais, par ses propositions, elle peut être rattachée à la position intermédiaire, ce qui la prive d'une cohérence.

2.2. Propositions de définitions

Les propositions qui suivent visent à éclaircir un peu le domaine théorique des définitions de manière à lever si possible certaines ambiguïtés et les malentendus qui en résultent.

Activité : manière d'utiliser son temps de vie. Ce peut être effectuer un travail productif, mais aussi accomplir des tâches domestiques, lire, écrire, chanter, jouer, discuter, intervenir socialement et politiquement, parler avec ses enfants, aimer, dormir, ou même ne rien faire du tout les yeux éveillés.¹ C'est la notion la plus générale et globale qui n'implique pas de jugement sur sa nature puisqu'elle comprend aussi bien les tâches de production, les tâches domestiques, que les loisirs et les actes de sociabilité. La notion dépasse donc bien sûr celle d'emploi salarié mais aussi la notion d'activité économique au sens habituel du terme quand on parle de la population dite *active*. L'activité peut être poursuivie dans une intention précise, dans un but déterminé, ou bien sans but, ou bien encore sans autre fin qu'elle-même.

Occupation : activité poursuivie dans un but déterminé. Cette notion est déjà plus restreinte que la précédente et y est incluse.²

Travail : activité poursuivie dans le but de produire des biens et services à usage domestique ou non domestique³, cette dernière catégorie correspondant à l'activité économique telle qu'elle est entendue lorsqu'il est question de la population active⁴. Cette notion de travail est elle aussi plus restreinte et est incluse dans la précédente. A son tour l'activité économique peut être subdivisée en travail indépendant et travail salarié, ce dernier permettant de réaliser une production marchande mais aussi non marchande. Une autre manière selon nous équivalente de définir le travail est de dire

¹. Cette définition recoupe les quatre types d'activités discernées d'Aristote à Arendt : activités productives, politiques, culturelles et affectives.

². Cette deuxième définition pourrait être supprimée si on écartait de la première le fait de pouvoir ne rien faire.

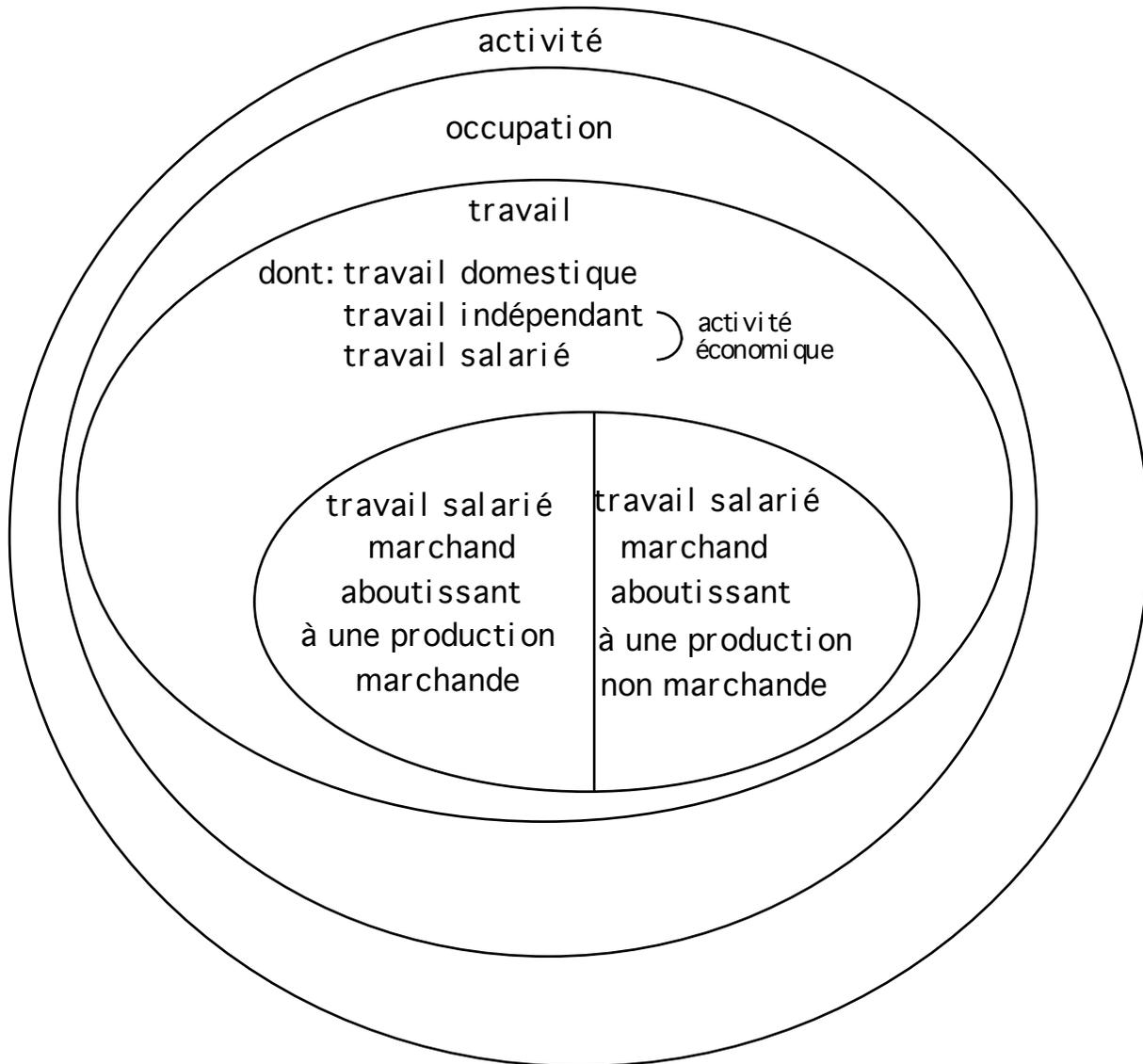
³. Cette définition n'a rien de nouveau puisque, déjà, Marx disait : « Le processus de travail tel que nous venons de l'analyser dans ses moments simples et abstraits – l'activité qui a pour but la production de valeurs d'usage, l'appropriation des objets extérieurs aux besoins – est la condition générale des échanges matériels entre l'homme et la nature, une nécessité physique de la vie humaine, indépendante par cela même de toutes ses formes sociales, ou également commune à toutes. » (MARX, 1965, p. 735).

⁴. Pour être complet, il faudrait définir la place à laquelle on affecte les activités d'auto-production destinées à l'auto-consommation. Deux possibilités : la plus cohérente serait de les assimiler à une forme de travail domestique mais elle ne cadrerait pas avec la pratique par exemple des comptables nationaux qui les intègrent dans les activités économiques ; la seconde possibilité est donc d'en faire une forme d'activité économique mais cela ne cadrerait plus avec le travail non domestique. Cet inconvénient nous paraissant supérieur au précédent nous préférons et choisissons la première solution.

qu'il s'agit de la mise en oeuvre des capacités physiques et intellectuelles des individus, c'est-à-dire de la force de travail.¹

L'encastrement des différentes notions entre elles est illustré par le schéma 2 suivant.

Schéma 2



¹. Il faut remarquer que beaucoup de confusions seraient évitées si l'on distinguait le travail à accomplir et la *force de travail* disponible pour cela.

Le croisement des notions de travail et de production doit permettre de différencier la travail salarié qui est toujours marchand et la production qui ne l'est pas toujours (tableau 3).

Tableau 3

Travail / Production	Mar chand	Non mar chand
Mar chande	tr avail salar ié en entr eprises	tr avail indépendant
Non mar chande	tr avail salar ié en administr ations	tr avail domesti que

À partir de ces premières définitions, nous pouvons préciser la notion d'**emploi**. De manière à pouvoir établir un peu plus loin une correspondance entre les différents concepts, nous définissons l'emploi de la manière suivante : cadre institutionnel, défini par la loi (à ce moment-là, il s'agira d'un cadre juridique) ou la coutume, dans lequel s'exerce un travail salarié ou indépendant¹, engendré soit par le secteur marchand soit par le secteur non marchand. L'emploi désigne donc l'emploi salarié et non salarié. Cependant, une difficulté subsiste : la définition de l'emploi que nous venons de donner est d'ordre qualitatif mais possède un correspondant quantitatif lorsqu'on parle du nombre d'emplois. Il faut alors entendre par emploi le nombre de cas relevant d'un cadre institutionnel donné, salarié ou non salarié, ou les deux réunis.

L'emploi (au sens quantitatif) existant et le travail (non domestique) effectué doivent être tenus pour équivalents dans le sens où ils sont les deux faces de la même réalité. On évitera ainsi les erreurs grossières consistant à confondre demande et offre de travail avec demande et offre d'emploi qui sont symétriques. Le plein emploi est atteint lorsque la demande d'emploi ou l'offre de travail sont satisfaites. Donc, à un instant donné, quantitativement parlant, emploi = travail (non domestique). De la

¹. Il faut noter que le terme d'emploi, d'abord utilisé exclusivement à propos des employés et des fonctionnaires fut progressivement étendu aux ouvriers et à l'ensemble des salariés avant de désigner comme aujourd'hui l'ensemble des statuts associés aux différentes formes du travail qu'il soit salarié ou indépendant. Sur ce point cf. MEDA, 1996-a, p. 104-109.

même façon, nous tiendrons pour synonymes un peu plus loin les expressions de partage de l'emploi et de partage du travail¹, ainsi que celles de droit à l'emploi et de droit au travail.

Il n'y a pas lieu de substituer le terme activité (dans le sens large défini plus haut) au terme emploi pour désigner la participation à des tâches considérées comme socialement utiles et financées par la collectivité. Les emplois offerts par le secteur non marchand doivent être considérés comme des emplois à part entière au même titre que ceux offerts par le secteur marchand.² On ne parle pas d'*activité* pour les emplois actuels d'enseignant dans les écoles, d'infirmière dans les hôpitaux ; beaucoup de ceux qui en parlent aujourd'hui pour désigner les futurs emplois d'utilité sociale à créer prennent le risque de les faire passer pour des emplois de seconde zone, vraisemblablement précaires, moins payés, pour une forme d'assistantat déguisé. En fait, à partir du moment où la société reconnaît, par le biais du marché ou par un choix collectif, à telle ou telle activité le mérite de recevoir une rémunération³, elle doit lui accorder de ce fait le statut d'activité *économique*, c'est-à-dire d'emploi et de travail égaux en droits pour celui qui occupe l'un et exécute l'autre. Cela est d'ailleurs confirmé par le droit positif puisque, comme le fait remarquer Jean-Jacques Dupeyroux, la législation sur les accidents du travail s'applique déjà à des catégories de personnes exerçant des tâches non rémunérées. Il ajoute même que pour éventuellement passer d'une société de plein emploi à une société de pleine activité, cela « suppose, par hypothèse, une promotion sociale de la notion d'*activité*, hissée, en dignité, sur le même plan que le *travail* au sens traditionnel, cette mise à niveau permettant une fusion – ou une

¹. Nous pensons le choix contraire de Perret et Roustang non fondé : « Il est sans doute plus clair et plus pédagogique de parler de "partage de l'emploi" que de "partage du travail" : cette expression signifie mieux qu'il ne peut y avoir de relation simple entre la durée du travail et l'emploi. Il est plus honnête d'annoncer clairement que l'on vise une nouvelle modalité du partage social, ayant des conséquences en termes de revenu mais aussi, dans certains cas, de statut et de pouvoir, et non une solution technique susceptible de satisfaire miraculeusement tout le monde sans rien changer aux comportements, comme en inventent périodiquement les experts. » (PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 213). Considérer comme nous le faisons l'emploi et le travail comme deux faces de la même réalité implique justement de ne pas avoir une vision purement instrumentale du travail mais au contraire une vision prenant en compte la multiplicité et la complexité de sa signification en termes de revenu, statut, identité, etc. De la même façon, nous nous opposons à Jacques Texier qui exprime, à notre avis, un contresens à travers sa proposition : « non pas partage du travail, mais réduction massive du temps de travail » (TEXIER, 1995, p. 182). Sauf à jouer sur les mots, réduction du temps de travail et partage du travail sont une seule et même chose : le partage du travail à effectuer se fait par la réduction du temps de travail individuel pour tous, et réciproquement, puisqu'il s'agit d'en répartir le volume. Comme nous ne faisons pas injure à ces auteurs de ne pas comprendre cette identité, nous pensons que leur position tient en fin de compte à leur choix implicite de ne concevoir l'embauche des chômeurs que par une extension de la production et des activités marchandes, par « une augmentation de la demande solvable » comme le dit Texier (p. 183 et dans le titre p. 179). Que devient alors la soutenabilité ? (cf. HARRIBEY 1996-b et 1997).

². Le choix inverse signifierait qu'implicitement on considère que les services non marchands ne sont pas de la richesse. Certes, ils ne sont pas de la richesse produite dans un but lucratif mais ils sont de la richesse. La ligne de démarcation entre marchand et non-marchand n'est pas entre emplois productifs et improductifs de richesse, de valeur ajoutée, mais entre emplois productifs et improductifs de profits.

³. Cela est déjà une notion plus restreinte qu'une activité reconnue par la société comme utile.

confusion – des deux concepts »¹. De ce fait, en étendant légitimement la notion d'emploi à toutes les occupations économiques utiles dont la société aurait besoin et qu'elle déciderait de faire accomplir, celles-ci devraient être rémunérées au même titre que les emplois déjà existants des secteurs marchand et non marchand. En se référant au schéma 1, l'activité *économique* ainsi reconnue ne doit pas être confondue avec l'activité au sens large. Ainsi, en élargissant l'équation précédente : à un instant donné, quantitativement parlant, emploi = travail (non domestique) = activité économique. Il ne faut pas confondre cette double égalité avec les inégalités éventuelles en cas de chômage entre demande et offre de travail et entre demande et offre d'emploi.

La conséquence de cette double égalité est que, en toute rigueur, nous définissons le *plein emploi* et la *pleine activité économique* comme deux notions totalement synonymes. Si la seconde était utilisée dans un sens différent, et c'est malheureusement le cas dans beaucoup d'écrits et de discours aujourd'hui, elle obscurcirait les choses et serait inutile. Par contre, il est évident que les notions de plein emploi et de pleine activité au sens le plus large du schéma 2 ne se recoupent pas puisque l'activité, ici, déborde les activités productives. Sur ce point, nous rejoignons totalement Dominique Méda : « Quand on dit que l'on vise la pleine activité, il faut entendre l'ensemble diversifié de ces activités et l'étendre à l'échelle de chaque individu, et non de la société prise en général. L'idéal régulateur que l'on pourrait donc se donner, pour parler comme Kant, c'est que chacun ait accès à la gamme entière de ces activités. »²

Il existe deux explications courantes du chômage actuel : pour les uns, le chômage serait dû à la crise économique entraînant une faible croissance économique³ depuis vingt ans, pour les autres, il serait la manifestation d'une profonde mutation n'ayant rien à voir avec une crise conjoncturelle passagère. Tous les économistes qui soutiennent la première idée ne savent que placer leurs espoirs dans un retour à cette croissance mythique (temporairement ?) disparue ou en léthargie. Un grand nombre de ceux qui soutiennent la deuxième idée font leur deuil du plein emploi et font assaut d'imagination pour inventer les formes futures d'assistantat accompagnant la précarité grandissante. Ces deux démarches sont critiquables théoriquement et politiquement. Cependant, on aurait tort de renvoyer dos à dos les deux diagnostics car ils ne sont pas aussi faux l'un que l'autre. Il y a indéniablement une mutation, dont la crise a été une manifestation, à caractère technique (informatisation, robotisation),

¹. DUPEYROUX, 1995, p. 24.

². MEDA, 1996-b.

³. Elle-même due à la trop grande pression fiscale et aux obstacles entravant la flexibilité du marché du travail selon une vision libérale, ou à la rigueur imposée par des politiques monétaires et de change selon une vision keynésienne.

économique (modification des champs de rentabilité et des rapports de forces entre puissances économique-politiques) et culturel (changements des comportements, des aspirations et des valeurs), mutation qui n'est pas sans conséquence sur la place du travail dans la société. Dans ces conditions, l'objectif du plein emploi ne peut être atteint par la seule extension, c'est-à-dire solvabilisation, des activités jusqu'alors non solvables bien qu'utiles, mais il doit être simultanément recherché par la redistribution permanente du volume de travail à accomplir au fur et à mesure que les gains de productivité permettent de réduire la durée individuelle du travail, parce qu'une forte croissance économique des pays développés pour résorber le chômage serait, comme nous l'avons montré ailleurs¹, aujourd'hui irréaliste et surtout non souhaitable : elle accroîtrait les méfaits du productivisme à l'égard de l'environnement et elle écarterait encore davantage les pays pauvres de la possibilité d'une croissance qui est pour eux indispensable pour un temps.

Au total, le financement collectif des activités socialement utiles est inséparable de la révision de notre mode d'appréhension du travail et des finalités de la production, c'est-à-dire de la problématique d'un développement soutenable *dont puissent bénéficier de manière équitable tous les individus, aujourd'hui et demain.*

3. Travail, théorie de la valeur et répartition du travail et des revenus

Le développement économique mené au nom de la rationalité et de la rentabilité se trouve aujourd'hui confronté à une double crise : celle des rapports sociaux centrée sur la place du travail et le chômage, et celle des rapports avec la nature marquée par la dégradation des écosystèmes. La prise en compte de cette double crise exige de redéfinir les relations entre économie et éthique. L'économie politique contemporaine a besoin d'une théorie critique capable de montrer que les hommes nouent des rapports entre eux dans leur relation à la nature, et que, réciproquement, leur relation à la nature se noue dans le cadre de rapports sociaux. Cette théorie fait aujourd'hui défaut parce que la théorie critique des rapports sociaux s'est arrêtée à mi-chemin.

En donnant de la rationalité de l'économie capitaliste une explication cohérente, Marx produisit du même coup l'arme de la critique à l'encontre de la sienne propre. En consacrant la rationalité, il mutila involontairement sa critique sociale parce qu'il la centra sur la question : qui produit et qui crée de la valeur ? Certes, il y répondit de manière juste, mais il laissa penser qu'il suffisait de traduire politiquement la réponse à cette question (donner le pouvoir aux producteurs) pour que l'ensemble de

¹. HARRIBEY, 1996-b et 1997.

la question sociale soit résolue. Il accrédiata et paracheva la conception de l'économie comme entité séparée de la société totale et fonctionnant selon des lois purement matérielles. On comprend alors que les héritiers de Marx aient pu évacuer la question des finalités de la production et s'accommoder de ses ambiguïtés à propos de la neutralité de la technique. La dénonciation des conditions capitalistes de production (division sociale du travail et aliénation du travail) n'a pas suffi pour poser la question : que produit-on ? Sur les trois questions, *qui produit et pour qui ? comment produit-on ? que produit-on ?*, l'héritage théorique laissé par Marx permet de répondre totalement à la première, partiellement à la seconde et nullement à la troisième.

En d'autres termes, la critique de l'économie politique a été inaugurée et menée par Marx, mais elle a débouché non pas sur la destruction de l'idéologie économique qui faisait de l'instance économique la cheville de l'édifice social mais sur sa consécration dans cette fonction.¹ Pouvait-il en être autrement puisque Marx analysait une société en pleine mutation qui n'avait pu encore développer tous ses effets et contradictions ? Habermas fait remarquer que « Marx avait choisi de faire du "travail" le concept fondamental parce qu'il avait pu observer que les structures de la société bourgeoise étaient *de plus en plus* marquées par le travail abstrait, et donc par le type d'un travail régulé par le marché, mis en valeur par le capitalisme et organisé au niveau de l'entreprise. Cette tendance s'est entre-temps affaiblie, sans pour autant faire disparaître le *type* de pathologie sociale que Marx avait analysé à propos des abstractions affectant réellement le travail aliéné. »²

La tentative d'objectivation de la valeur par Marx a tellement bien réussi qu'elle s'est retournée contre la critique qu'elle était censée porter à l'économie politique. Le capitalisme a consacré la prééminence de la valeur d'échange sur la valeur d'usage, et Marx, théoricien du capitalisme, a théorisé cette prééminence. Rien n'autorise à en déduire que cette théorisation de Marx vaut pour lui approbation. Cependant, l'objectivation de la valeur aboutit davantage à une justification sociale de la rationalité économique qu'à une contestation de celle-ci.

Voilà donc Marx pris au piège de la valeur objective : en n'étant qu'un panier de marchandises, le salaire perd son caractère de classe, c'est-à-dire le fait qu'il soit le résultat d'un rapport de forces à un moment donné entre salariés et capitalistes. Les commentaires critiques de l'objectivation de l'économie apportés aujourd'hui n'annulent pas le programme de recherche ouvert par Marx. Ils l'élargissent et signalent les risques que l'un des penchants de sa problématique, l'économisme, fait

¹. DUMONT, 1985.

². HABERMAS, 1992, p. 784-785.

courir à l'analyse de la société, au regard que l'on porte sur elle, à l'action que l'on peut y entreprendre. Mais ces commentaires comportent eux aussi leurs propres limites : ils se situent bien en deçà de Marx et non pas au-delà, parce que la critique de l'économisme à laquelle ils prétendent se livrer n'est jamais une critique de l'économie politique en tant que voile des rapports sociaux.¹

3.1. Conception du travail et productivité

Comment est traduite la critique de l'objectivation de l'économie venant des théoriciens actuels ? « La fin de la valeur travail ? »² « Le travail comme valeur s'étiole, au moment où la valeur-travail vacille »³. Pour le citoyen, cela devient : « Le travail perd sa valeur »⁴, ou bien « la "valeur travail" pourrait perdre de son poids ou de son sens »⁵. La part de vérité qui figure dans ces affirmations est importante : la crise de société que nous traversons empêche, par le biais du chômage, de l'exclusion ou tout simplement d'un travail mécanisé, que les individus trouvent une identité sociale grâce au travail salarié. Les mécanismes de socialisation à l'œuvre depuis la révolution industrielle sont donc mis en échec. La concordance entre l'évaluation économique du travail, ou de la force de travail, peu importe ici, et la perception qu'en ont les individus, création et en même temps résultat du processus de légitimation de la première, vole en éclats.

Mais cette part de vérité charrie avec elle un confusionnisme regrettable. La crise d'identité consécutive aux transformations du mode de production capitaliste porte en germe une contestation de la rationalité économique que ce système a sacralisée mais elle n'est pas la négation de cette rationalité. Elle en est au contraire l'expression. De quelle manière ? Le développement économique conduit à l'exclusion progressive du travail vivant du processus de production, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité du travail et donc par une baisse des coûts de production et, à long terme, de la valeur des marchandises. Cette exclusion ne constitue pas une négation de la loi de la

¹. Christophe Ramaux est tout à fait fondé à écrire : « Il y a plus d'un siècle, on le sait, un vieux barbu s'employait à dénoncer le fétichisme de la marchandise, c'est-à-dire le fait que les rapports sociaux entre les hommes se sont donné la forme de rapports réifiés - entre choses. En reprenant à bon compte la critique du salariat et du travail aliéné, les partisans de l'"activité" ont retrouvé cette problématique... mais la critique de l'économie politique en moins. Là où K. Marx dénonçait la prétention de l'économie du capital à se présenter comme un rapport objectif naturel, nombre des partisans de l'activité n'hésitent pas à adopter sa critique du capital mais en ajoutant que le monde de l'économie est nécessairement celui du capital - quand ce n'est pas celui du libéralisme. D'où la nécessité de se projeter dans un "au-delà de l'économique", dans un monde de l'"activité", assimilé au monde du social ou du politique.» RAMAUX, 1997, p. 106.

². MEDA, 1994, p. 339.

³. MINC, 1982, p. 233.

⁴. LEBAUBE, 1993-b.

⁵. LEBAUBE, 1993-a.

valeur en tant que tendance, mais au contraire en est la stricte application ou expression. Croire le contraire ne serait que la manifestation du « fantasme »¹ de la productivité du capital : « (...) le changement intervenu depuis un siècle : ce sont désormais les machines et les systèmes qui travaillent au sens propre, et non plus les hommes. »² D'une part, il y a risque de confusion conceptuelle d'appliquer à la rotation mécanique des machines la notion de travail, de considérer que cette rotation est indépendante de l'intervention humaine et que le capital a une possibilité de s'accroître de manière autonome ; d'autre part, il y a confusion certaine entre nombre d'unités de marchandises produites et valeur de celles-ci. On ne peut que renvoyer à ce qu'écrivait Marx dans les *Grundrisse*³. On y remarque que Marx parle toujours de la distanciation entre le travail vivant et les richesses créées, c'est-à-dire le travail et les valeurs d'usage, mais jamais il ne parle d'une soi-disant distanciation entre travail et valeur. Au contraire, au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité du travail et de la disparition du travail vivant – et pour Marx il s'agit d'une « tautologie »⁴ – la valeur d'échange disparaît elle aussi, ce qui est, jusqu'au bout, l'esprit et la lettre de la loi de la valeur.

¹. Selon l'expression de S. Latouche : « La fécondité du capital est un cas particulier du fétichisme de la marchandise. » (LATOUCHE, 1973, p. 319).

². MEDA, 1994, p. 338. L'auteur n'a pas le monopole de cette croyance : on peut entendre ou lire fréquemment que « les machines travaillent » ou que « l'argent travaille ».

³. MARX, 1968, p. 301-306 : « Dans la mesure même où le temps – quantum de travail – est posé par le capital comme le seul élément déterminant de la production, le travail direct pris comme principe de création des valeurs d'usage disparaît ou du moins se trouve réduit quantitativement et qualitativement à un rôle certes indispensable, mais subalterne, en regard du travail scientifique en général, de l'application technologique des sciences naturelles, et de la force productive générale issue de l'organisation sociale de l'ensemble de la production – qui apparaît comme le don naturel du travail social (bien qu'il s'agisse d'un produit historique). (...) C'est la division du travail qui, ayant transformé de plus en plus les opérations manuelles en opérations mécaniques, a rendu possible, à la longue, leur remplacement par la machine. (...) On voit ici d'une manière directe comment un mode de travail est transféré de l'ouvrier au capital sous forme de machine et comment, par ce transfert, sa force de travail individuelle est dépréciée. (...) L'échange de travail vivant contre du travail matérialisé, autrement dit la détermination du travail social en tant qu'opposition entre capital et travail salarié, constitue l'ultime développement du *rapport de valeur* et du système de production fondé sur la valeur. Sa condition permanente, c'est la masse de temps de travail immédiat, le quantum de travail appliqué en tant que facteur de production décisif de la richesse. Mais à mesure que la grande industrie se développe, la création de la richesse vraie dépend moins du temps et de la quantité de travail employés que de l'action des facteurs mis en mouvement au cours du travail, dont la puissante efficacité est sans commune mesure avec le temps de travail immédiat que coûte la production; elle dépend plutôt de l'état général de la science et du progrès technologique, application de cette science à la production. (...) La richesse réelle se manifeste (...) dans l'énorme disproportion entre le temps de travail et son produit ainsi que dans la disproportion qualitative entre le travail réduit à une pure abstraction et la puissance du processus de la production qu'il contrôle. (...) Ce qui apparaît là, dans cette transformation, comme le maître pilier de la production et de la richesse, ce n'est ni le travail immédiat ni le temps de travail, c'est l'appropriation par l'homme de sa force productive universelle, c'est l'intelligence et la maîtrise de la nature par l'ensemble de la société - bref, l'épanouissement de l'individu social. *Le vol du temps de travail d'autrui, base actuelle de la richesse*, paraît une assise misérable comparée à celle que crée et développe la grande industrie elle-même. Lorsque, dans sa forme immédiate, le travail aura cessé d'être la grande source de la richesse, le temps de travail cessera et devra cesser d'être la mesure du travail, tout comme la valeur d'échange cessera d'être la mesure de la valeur d'usage. »

⁴. MARX, 1968, p. 284.

Nous émettons l'hypothèse que toutes les confusions rencontrées proviennent de la faute de raisonnement suivante. Beaucoup d'auteurs s'accordent pour constater les progrès incessants de la productivité du travail et, immédiatement après, déclarent qu'en raison de la diminution de la quantité de travail nécessaire à la production, et surtout en raison de la diminution de la place du travail ouvrier et du travail manuel, la notion de travail productif perd son sens. Or, ces deux affirmations mises bout à bout sont contradictoires :¹

- soit on reconnaît que la productivité du travail augmente et alors la diminution de la quantité de travail nécessaire en est synonyme ;

- soit on retient l'idée que le travail productif n'a plus de sens et alors il faut abandonner tout raisonnement à partir ou au sujet de la productivité du travail.

Une variante de cette idée est donnée par Perret et Roustang qui soutiennent que la source de la valeur d'échange s'est déplacée de la production vers l'échange en partant du fait que les entreprises ont plus de difficulté à vendre qu'à produire², ce qui est sans doute vrai mais qui est un autre problème que celui de l'origine de la valeur, sauf dans une vision néo-classique de la valeur-utilité. L'incohérence relevée entraîne chez ces auteurs un contresens et un non-sens. Tout d'abord, s'il est sûr que la naissance de la société industrielle et la généralisation du travail salarié ont conduit à ériger le travail en valeur (au sens éthique) universelle qui s'est transmise jusqu'à nos jours, cela n'implique pas qu'il en ait été de même pour la valeur au sens économique. En effet, la société libérale a fait en sorte de sacraliser le travail mais, à partir des économistes néo-classiques, elle a nié que le travail créait la valeur économique. Seul, Marx a conservé une part de l'héritage des économistes classiques mais en le dépassant par l'affirmation que le travail social *abstrait* (et non pas le travail individuel concret) était l'unique créateur de la valeur tout en souhaitant l'abolition du travail *salarié* au terme de l'évolution qui devait conduire l'homme à être son propre producteur.

Ensuite, et ce point découle du précédent, les auteurs critiqués ici assimilent très souvent *valeur du produit du travail* et *valeur du travail* : « Le temps se réifie, s'objective pour devenir la mesure et la valeur du travail.(...) Le temps est de moins en moins un critère adéquat de la mesure de la valeur réelle du travail. »¹ Ou bien, ailleurs, ils définissent le salaire comme la *valeur du travail* : « La valeur du travail au sens économique du terme a perdu de son objectivité, et peut difficilement être reconnue

¹. Nous renvoyons en annexe la mise bout à bout des affirmations contradictoires puisées chez les auteurs suivants : AZNAR, 1993 ; PASSET, 1992 ; PERRET, ROUSTANG, 1993 ; ROBIN, 1993, 1994-a et 1994-b ; SUE, 1994 ; ZARIFIAN, PALLOIX, 1988.

². PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 68.

comme la traduction dans la sphère économique d'une valeur éthique. »² Or, l'expression *valeur du travail* (d'un point de vue économique) n'a pas de sens. Soit on raisonne sur le produit du travail qui a une valeur, soit sur la force de travail qui en a une autre. Ne pas faire cette distinction, c'est revenir à Smith et reproduire l'ambiguïté entre *travail commandé* et *travail incorporé*. Et il ne restera plus à nos auteurs que de conclure sur la dissociation du travail et de l'origine du revenu.

La diminution du temps de travail nécessaire à la production des marchandises consécutive à la progression des techniques et des savoir-faire n'est pas la preuve que le travail cesse d'être le seul facteur de production au sens strict. Cette diminution signifie que le travail voit sa place se réduire d'un point de vue quantitatif mais que son caractère décisif se renforce du point de vue qualitatif³.

À la suite de l'incohérence consistant à affirmer que la notion de travail productif perd son sens tout en soulignant les progrès incessants de la productivité du travail, beaucoup d'auteurs aboutissent à la conclusion suivante : « Si le travail est un temps de plus en plus réduit, (...), peut-on continuer à faire du travail la source principale de la création de la valeur, sa mesure en même temps que la clé essentielle de sa répartition ? »⁴ Or, le travail n'a jamais été en système capitaliste la clé de la répartition des richesses. C'est le capital qui est cette clé. Cornélius Castoriadis exprime la même chose ainsi : « à chacun, *selon ce qu'il possède* – au capitaliste, selon son capital, à l'ouvrier selon "sa force de travail". »⁵ Croire que chaque travailleur salarié ait jamais reçu l'équivalent de son travail, entendu comme le produit de son travail, est une trivialité mystificatrice. De même, le lien établi abusivement par la théorie dominante entre salaire et productivité ne l'a jamais été au nom de la théorie de la valeur-travail mais en référence à la théorie marginaliste. Lorsque Yoland Bresson dit que notre organisation économique est bâtie sur la valeur-travail⁶, l'emploi du mot *valeur* est ici ambigu : sur le plan *des valeurs*, la phrase est juste ; sur le plan économique, elle ne l'est qu'en partie car le capitalisme n'a jamais reconnu la justesse de la valeur-travail : tout au plus le *principe* du lien emploi-revenu est reconnu, en aucun cas le *montant* du revenu. Lorsque René Passet écrit que « la formation des revenus se détache de plus en plus de l'activité productive »¹, c'est encore ambigu car, macro-économiquement, tous les revenus sont toujours formés dans, et issus de, l'activité productive ; en revanche, c'est la

¹. SUE, 1994, p. 97 et 230. Voir aussi PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 13 et 251.

². PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 251-252.

³. BIDET, 1994.

⁴. SUE, 1994, p. 231; voir aussi p. 234; ainsi que PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 65-66.

⁵. CASTORIADIS, 1978, p. 286.

⁶. BRESSON, 1993, p. 22. Nous avons proposé dans HARRIBEY, 1996-b et 1997 une critique méthodique de la théorie de la « valeur-temps » de Yoland Bresson.

distribution individuelle des revenus qui est détachée de l'activité productive des individus, phénomène qui n'apparaît nouveau qu'aux yeux de ceux qui pensaient que les salaires individuels reflétaient la productivité marginale, comme l'enseigne la théorie économique dominante. Ainsi, Aznar écrit-il en se référant à Samuelson : « Traditionnellement, le revenu versé à tout facteur de production (entre autres le travail) était supposé avoir pour justification et contrepartie la fonction du produit qu'il avait contribué à créer. »² René Passet ne laisse-t-il pas entendre que la théorie néo-classique a pu avoir un jour une fonction explicative du salaire : « Dans ces conditions, le coût marginal et la productivité marginale d'un facteur, pris isolément, perdent toute signification et la contrepartie qui servait de base à sa rémunération disparaît du même coup. »³ ? Perret et Roustang abondent dans le même sens : « le lien entre le salaire et la productivité du travail s'estompe »⁴. Notre thèse est que plus le travail vivant est exclu du processus de production et plus l'informationnel joue un rôle, comme l'indique avec raison Passet⁵, alors plus la productivité devient collective et cesse d'être individuelle : ce qui est sûr, c'est qu'il est de plus en plus impossible d'établir une relation entre la productivité individuelle, qui perd toute réalité et toute signification⁶, et la rémunération individuelle, mais cela n'a rien à voir avec une soi-disant disparition du travail comme créateur de richesses. Enfin, Perret et Roustang fournissent un argument surprenant : « Un *compte de surplus* retraçant la destination finale des gains dus aux accroissements de productivité dans chaque secteur ferait apparaître massivement le phénomène suivant : le rôle du partage direct de la valeur ajoutée entre les salaires et les profits diminue au profit de mécanismes plus indirects, qui dépendent davantage de l'organisation de la société (...) : - la

1. PASSET, 1992, p. 17.

2. AZNAR, 1993, p. 102.

3. PASSET, 1992, p. 16.

4. PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 65.

5. « L'information est toute entière relation. L'importance de la relation dans les combinaisons productives devient prépondérante. Les dépenses relatives à l'investissement immatériel (...) se situent pour la plupart *en amont de la phase de production proprement dite*. » (PASSET, 1996, p. XIII, souligné par nous). Pourquoi René Passet oscille-t-il entre, d'une part, une conception étendue de la production qui est compatible avec sa thèse sur la productivité collective et sur la perte de pertinence des notions courantes de productivité marginale et de coût marginal, et, d'autre part, une conception étroite de la production réduite au simple assemblage terminal matériel des intrants à laquelle étaient attachées les notions traditionnelles de productivité marginale et de coût marginal ? Sans doute n'y a-t-il là qu'une divergence de formulation et nous proposons celle-ci pour conserver une cohérence d'un bout à l'autre : 1) la production est un processus global et complexe allant des tâches s'exerçant sur l'immatériel à celles s'exerçant sur le matériel, d'amont en aval ; 2) l'efficacité productive ne peut être appréhendée que collectivement ; 3) les revenus engendrés dans la production le sont toujours et exclusivement par le travail humain, et leur répartition individuelle n'a rien à voir avec les productivités individuelles dénuées de sens mais avec les positions dans la division sociale.

6. Que la productivité individuelle perde toute signification ne signifie pas que les savoir-faire et les compétences individuels soient sans importance. Au contraire, ceux-ci sont déterminants dès qu'ils sont intégrés à l'organisation d'ensemble, mais à ce moment-là ils ne sont plus séparables les uns des autres et leur influence individuelle n'est pas isolable et donc pas mesurable.

modification des prix relatifs entre secteurs (le prix des services marchands augmentant plus vite que la moyenne) ; (...) - l'accroissement du prélèvement fiscal-social pour financer les services non marchands. (...) Dans les deux cas de figure, le lien normatif établi par la théorie économique entre la productivité du travail et sa rémunération devient encore plus irréal. »¹ De l'aveu même de Perret et Roustang, il s'agit bien de *destination*, de *répartition* des gains de productivité apparus, par définition, dans la production ; il ne s'agit donc en aucun cas de génération spontanée de valeur dans l'échange et la vente comme ils le disaient plus haut.²

Il ne faut donc pas s'étonner que la plupart de ces auteurs aboutissent, tout en affirmant la fausseté de la théorie de la valeur-travail, à renouer avec celle de la valeur-utilité.³ Ce qui, à nouveau, entre en contradiction avec leur volonté d'opérer une critique de l'utilitarisme et, en revanche, contribue à l'occultation des rapports sociaux. En effet, la négation du travail comme seul créateur de valeur va de pair avec l'hypothèse de déconnexion du revenu et du travail, confondant raisonnements micro-économique et macro-économique ainsi que production et répartition dont l'équivalence n'a jamais été que macro-économique. Négation et déconnexion qui vont à leur tour de pair avec la prétendue disparition de la *nature productive* du travail, nature productive confondue avec la *quantité* de travail, réduisant à néant la notion de productivité et contredisant l'observation de son augmentation. Négation, déconnexion et disparition qui doivent enfin être reliées avec l'incompréhension de la dialectique des finalités du travail.⁴

La pression fétichiste des thèses dominantes s'exerce finalement par le biais de trois affirmations fausses dont le succès idéologique est pourtant patent :

- ce n'est pas le travail qui est à l'origine de la valeur ajoutée, ce sont les machines ou bien c'est le capital, deux variantes de la même idéologie cherchant à accréditer la thèse de l'autonomie du capital, qu'il soit capital physique ou capital-argent, confondant l'autonomie de circulation, de

¹. PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 64.

². Cette réallocation des gains de productivité par le biais des variations relatives de prix ne pourrait-elle pas être rapprochée de celle suggérée à juste titre par la formulation maladroit de Marx sur la péréquation du taux de profit ?

³. PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 33-34 et 68.

⁴. Freyssenet stigmatise ainsi le discours selon lequel le travail ne serait plus, s'il l'a jamais été, le fondement de la production de la valeur: « Comme si le travail se limitait à celui de l'atelier, comme si les travailleurs étaient indifférents par exemple à ce que la production se fasse en rafale ou en flux tendu, comme si ces différentes modalités n'étaient pas une mise en forme du travail, comme si l'émergence des formes nouvelles de conception, de gestion et d'organisation ne correspondaient pas à des moments, à des conjectures, à des phases du rapport salarié. » FREYSSNET, 1995, p. 242.

mouvement du capital et celle de son accroissement, de son accumulation¹ et confondant la production de valeurs d'usages et celle de valeur ;

- ce n'est pas le travail qui socialise les individus, oubliant la distinction essentielle établie aussi bien par Tönnies, Durkheim et Habermas entre deux formes de socialisation: celle provenant de l'appartenance à une communauté de proximité qui sert d'intermédiaire entre l'individu et la société, et celle provenant de la place trouvée dans l'organisation sociale dont la production est un fondement² ;

- la "valeur travail" (au sens des aspirations) disparaît, confondant une "baisse de la valeur travail" et la multiplication des formes de précarité imposées aux travailleurs aujourd'hui ; ainsi, Christine Afriat donne quelques exemples de déstabilisation de la "valeur travail" : substitution de plus en plus fréquente du contrat commercial au contrat de travail, disparition progressive du contrat de travail à durée indéterminée, recours à l'intérim³. Que signifie cette confusion entre précarisation imposée et prétendues aspirations nouvelles ? La seule part de vérité qui pourrait être contenue là dedans est qu'à la longue, les victimes de la précarité intérioriseraient peu à peu les normes nouvelles et les considéreraient comme inévitables. Qu'ils réussissent à s'y adapter prouvera leur capacité à le faire, leur intelligence, mais n'autorisera pas les sociologues et économistes à inverser la relation de cause à effet.

3.2. Conception du travail et répartition des revenus

La production est un acte exclusivement humain accompli dans un cadre social. Cela signifie que toute production provient et ne provient que du travail humain. À un moment donné, le stock de richesses matérielles disponibles est le résultat du travail passé. Les ressources naturelles, à l'exception de l'air, mais pour peu de temps encore, ne sont rendues disponibles que par l'exécution d'un travail.

Pour une période donnée, le flux de valeur ajoutée est le résultat du travail de la période. La valeur sociale, c'est-à-dire la valeur économique pour l'ensemble de la société, est donc mesurée par le

¹. Pour critiquer cette thèse voir HENRY, 1992. Comme le font remarquer justement Christophe Dejours et Pascale Molinier, « l'expression "travail humain" est donc un pléonasme ». DEJOURS, MOLINIER, 1994, p. 40. Le succès éditorial rencontré par certains ouvrages consacré à la place du travail dans l'économie actuelle, dont celui de Vivianne Forrester (1996) est en France le meilleur exemple, tient à la limpidité de la dénonciation de la précarisation du travail salarié, précarisation qui annoncerait sa prochaine disparition. Or, non seulement la preuve de cette disparition ne peut être apportée, mais surtout, sur le plan théorique, il est sous-entendu que le travail n'est plus nécessaire à l'enrichissement du capital. Il convient donc de préciser que si le capital a acquis aujourd'hui une capacité et une autonomie de *mouvement* quasiment illimitées, il ne peut, à l'échelle globale, en avoir aucune par rapport au travail humain quant à son *accroissement*, quant à son *accumulation*.

². GORZ, 1994, p. 57.

³. AFRIAT, 1995, p. 3.

travail social de la période.¹ Dès lors qu'une activité économique est *validée*, c'est-à-dire jugée utile socialement (et par conséquent, dès lors que le travail qui a été accompli est utile socialement) parce qu'elle est soit sanctionnée positivement par le marché s'il s'agit d'une activité marchande, soit décidée et validée *a priori* collectivement s'il s'agit d'une activité non marchande², une unité de temps de travail social, définie comme une fraction du travail social total, crée autant de valeur qu'une autre unité de temps de travail social³, et cela d'autant plus que la production ne cesse de devenir un acte de plus en plus social et que la croissance de la productivité est de plus en plus le fruit d'une collectivité et non d'individus isolés. Cette socialisation n'est pas un argument circonstanciel : elle est le phénomène même de l'abstraction du travail. On sait aujourd'hui qu'il n'y a pas de correspondance à l'échelle micro-économique entre les quantités de travail concret et les valeurs d'échange monétaires ; la cohérence et la régulation du système viennent alors de l'abstraction du travail dont Marx a eu l'intuition mais qui n'a de sens qu'à l'échelle de la société. C'est à ce niveau que l'équivalence *une heure de travail abstrait contre une heure de travail abstrait* prend ses droits. Il y a donc un changement de dimension : le capital exige la redistribution dans l'espace des prix de l'équivalent monétaire du travail concret effectué dans le temps réel. Cette redistribution s'effectue au prorata du capital engagé (phénomène dont Marx a eu l'intuition même s'il en a proposé une formulation entachée d'une erreur), mais aussi en fonction des positions sociales.

Il en résulte que la justification théorique d'inégalités de rémunérations des travaux concrets, au nom de l'apport productif prétendu différent ou de l'efficacité, perd le peu de pertinence qu'elle avait pour se découvrir comme une pure idéologie confortant les patrimoines et les positions sociales établis. Notre affirmation découle d'une conception du salaire, et par extension de tout revenu, comme sanction d'un rapport de forces et non comme panier de marchandises.⁴ Dans la société capitaliste, non seulement la rémunération moyenne de l'unité de travail social s'écarte de la valeur qu'elle a créée (phénomène macro-social de la plus-value), mais les positions sociales acquises, maintenues et

¹. L'expression monétaire du produit net d'une période, la quantité de travail vivant de la période et l'équivalent monétaire de l'unité de travail sont liés par la relation: expression monétaire du produit net = quantité de travail vivant × équivalent monétaire de l'unité de travail.

². Nous ne retenons pas ici le critère marxien habituel déterminant le caractère productif d'un travail (productif de plus-value accumulable) puisque nous incluons le travail effectué dans la production non marchande. Le critère devient la *validation* soit *a posteriori* par le marché soit *a priori* par la décision collective.

³. Rappelons que cela est indépendant de la possible différence de la valeur à la hauteur de laquelle ces deux unités de travail peuvent être rémunérées dans la société actuelle, et ensuite qu'il s'agit de valeur et non de valeurs d'usages.

⁴. LIPIETZ, 1983.

DE VROEY, 1985-a et 1985-b.

EMMANUEL, 1985.

reproduites par l'instauration de rapports de forces déterminés par la possession, souvent simultanée, de capital économique, social ou culturel, permettent de réallouer le revenu global (soustraction faite de la part du surplus réinvestie) en faisant s'écarter les rémunérations des unités de travail concrètes, individuelles, de la rémunération moyenne de l'unité de travail social, et cela proportionnellement à l'échelle des positions sociales.

En conséquence, il est possible de tirer la conclusion suivante. Puisque l'offre d'emplois est insuffisante face à la demande émanant de la société, puisque les progrès de la productivité limitent les possibilités de créations d'emplois – à durée individuelle du travail inchangée – et puisque les contraintes écologiques obligent à se montrer circonspect vis-à-vis d'une reprise de la croissance forte, alors la résorption du chômage est un double problème de répartition : répartition du volume de travail à effectuer et répartition du revenu global correspondant. Sa résolution exige la réduction simultanée des inégalités sur ces deux plans.¹ Cette résolution suppose que le droit à l'emploi soit posé comme un principe de citoyenneté ou, pour reprendre un concept rawlsien, comme un « bien social premier »².

La publicité faite autour de la notion de « pleine activité » institutionnalisant l'exclusion durable ou définitive d'une partie des travailleurs de la production, compensée par une éventuelle « allocation universelle »³, la proclamation de la « fin du travail » et de son corollaire l'« autonomie du capital », peuvent être interprétées comme le signe d'une évolution défavorable du rapport de forces du travail face au capital, beaucoup plus que comme celui d'une disparition d'un seul des termes du rapport social, ce qui n'aurait pas de sens.

HARRIBEY, 1994.

¹. Dans HARRIBEY, 1996-b, 1996-c et 1997, nous avons tenté de montrer ce que pourrait être l'utilisation des gains de productivité pour diminuer le temps de travail et le chômage tout en réduisant les inégalités de revenus dans une perspective de développement soutenable, c'est-à-dire d'équité inter et intragénérationnelle. Nous avons estimé sur l'économie française que la réduction des inégalités nécessaire pour financer les créations d'emplois en nombre suffisant pour résorber le chômage ne pénaliserait que les trois déciles de revenus les plus élevés.

². RAWLS, 1987. Nous avons développé l'application de la notion de bien social premier au droit à l'emploi dans HARRIBEY, 1996-a, 1996-b, 1997.

³. Pour une critique théorique de l'allocation universelle, voir HARRIBEY, 1996-a, 1996-b et 1997.

Annexe

Examen de quelques références concernant l'évolution du travail productif.

Nous proposons ci-après une comparaison des analyses au sujet de l'évolution de la productivité du travail et de la soi-disant perte de sens de la notion de travail productif. Ces analyses sont tirées de quelques écrits récents. Mises bout à bout, elles se révèlent contradictoires au sein de chaque auteur.

Auteurs	Analyse de la productivité du travail	Analyse de la notion de travail productif
Aznar	<p>« Non seulement l'amélioration de la productivité est une loi physique mais c'est une loi économique. La valeur d'un objet, donc son prix, est la résultante d'une série d'ingrédients que l'on a incorporés, en amont, notamment l'ingrédient capital et l'ingrédient travail. Améliorer la productivité des facteurs de production, c'est entraîner l'abaissement du coût d'un objet. »¹</p> <p>« Les progrès de la productivité du travail, (...), paraissent inéluctables, programmés par les développements et les innovations de la technologie. »²</p>	<p>« La réduction de la durée du travail, (...), ne peut se produire (...) que par l'instauration d'un mécanisme de compensation, redistribuant <i>les richesses produites par le système sans travail</i>. (...) <i>La source de la richesse n'est plus exclusivement le travail, le prélèvement des financements sociaux (...) n'est plus assuré exclusivement par le travail...</i> »³</p> <p>« L'erreur est de croire encore que c'est le travail qui génère la richesse. »⁴</p>
Passet	« La rupture est nette entre l'augmentation du produit national et la quantité de travail nécessaire	« Si la production peut s'effectuer <i>indépendamment</i> du travail des hommes, elle ne saurait s'écouler

¹. AZNAR, 1993, p. 61, voir aussi p. 59-62. On remarquera la confusion, due à l'utilisation de la notion de facteurs de production, entre le phénomène (hausse de la productivité du travail) et l'une de ses causes (l'amélioration du capital), confusion pourtant absente de la citation suivante.

². AZNAR, 1993, p. 128.

³. AZNAR, 1993, p. 103-104, souligné par nous.

⁴. AZNAR, 1993, p. 132.

	pour l'obtenir. » ¹	sans eux. » ²
Perret, Roustang	« C'est dans l'industrie que se concrétise le progrès technique, que se réalise l'essentiel des accroissements de productivité qui se diffusent, ou sont répartis, au bénéfice de l'ensemble de l'économie. » ³	« La mondialisation des marchés et le progrès technique ont considérablement accru les possibilités de choix du consommateur et, surtout, <i>ont déplacé la source réelle de la valeur d'échange</i> : (...) ce sont les détails destinés à séduire, le savoir-faire commercial, ainsi que les services liés aux marchandises (...) qui <i>font la différence</i> . Une part croissante de l'activité dite "économique" est faite d'efforts pour connaître, capter et activer les désirs des consommateurs. Dans une large mesure, la recherche industrielle elle-même est orientée par l'étude des marchés futurs. » ⁴
Robin	« La première (la mutation technologique), sous la poussée des technologies informationnelles, entraîne une production sans précédent des biens et des services avec de moins en moins de travail humain. » ⁵	« La "création des richesses" elle-même est de moins en moins tributaire du travail-emploi. » ⁶
Sue	« Cette loi de la productivité peut s'énoncer de manière très simple: il s'agit de produire toujours plus avec	« Le travail est de plus en plus dépendant de processus qui lui sont

¹. PASSET, 1992, p. 17. Cela est la définition même de l'augmentation de la productivité du travail.

². PASSET, 1992, p. 17. Souligné par nous : cet adjectif contient à notre sens tout le point du raisonnement qui pose question, à savoir que produire avec de moins en moins de travail a un sens alors que produire indépendamment du travail est pour le moins ambigu.

³. PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 56 ; voir aussi p. 40-42, 56-58, 62-64, 66-68.

⁴. PERRET, ROUSTANG, 1993, p. 68 ; voir aussi p. 68-70. Souligné par nous : faire la différence de quoi ? De la valeur créée ? Que sont ces nouveaux efforts sinon du travail ? Le fantasme de la fécondité du capital associée à la valeur-utilité ou à la création des richesses par la vente fonctionne pleinement.

⁵. ROBIN, 1994-b, p. 2.

⁶. ROBIN, 1994-a, p. 23. On notera l'ambiguïté de cette dernière formulation qui est correcte si elle entend signifier l'accroissement de la productivité mais qui est fautive si elle prétend que la production de valeur dépendrait d'autre chose que du travail.

	de moins en moins de travail. Ce qui est rendu possible tout à la fois par une meilleure productivité du travail (effet du niveau de formation) et de son organisation (effet de structure), et par la substitution progressive du capital au travail (processus d'automatisation). » ¹	extérieurs. Dans ces conditions, le travail est avant tout un lieu d'une <i>redistribution</i> d'une richesse qui se produit ailleurs, et plus le temps de travail se réduira plus il en sera ainsi. » ² « Cette redistribution se fait en grande partie par un prélèvement sur les revenus du travail. » ³
Zarifian, Palloix	« Les crises sont différentes les unes des autres (...). Mais elles ont cependant une caractéristique commune: c'est lorsque la baisse de la valeur des composantes unitaires d'avances, et en particulier la baisse de la valeur des moyens de production, ne parviennent plus à compenser une hausse de la composition technique devenue suffisamment forte pour atteindre le taux de profit, et ceci dans une	« <i>La référence centrale à l'économie du temps de travail humain qu'impulse la forme valeur devient hautement contestable par rapport à la réalité et potentialités actuelles des combinaisons productives.</i> » ²

¹. SUE, 1994, p. 106-107, voir aussi p. 105-108, 232-235. On notera de nouveau l'incohérence absolue consistant à faire de la hausse de la productivité du travail la première cause de la... hausse de la productivité du travail ; cette incohérence durera tant qu'on n'acceptera pas de distinguer le phénomène (la hausse de la productivité du travail) et ses causes associées (formation, organisation, intensification, mécanisation).

Comment ne pas s'étonner également de l'embarras ou de la confusion de l'INSEE proposant une définition de la productivité ? De 1976 à 1992, à l'occasion de 16 éditions successives des *Tableaux de l'économie française*, l'INSEE a proposé la définition suivante : « **Productivité horaire apparente du travail.** Son évolution se calcule en faisant le rapport de l'évolution de la valeur ajoutée en volume des branches à celle de l'activité (produit des effectifs par la durée offerte du travail). Sa croissance résulte souvent d'une plus grande consommation de capital et le qualificatif "apparente" cherche à mettre en garde contre la tentation de n'en attribuer la cause qu'à la seule productivité du travail. » (INSEE, 1987, p. 96) Résumons la seconde phrase : la croissance de la productivité apparente du travail ne doit pas être entièrement attribuée à la... productivité du travail. À elle seule, cette phrase, dans laquelle le complément de nom du sujet est en même temps... complément d'agent du verbe, contient toute l'impasse théorique de la science économique néo-classique. L'INSEE a-t-il été touché par la grâce ? A partir de la 17^e édition des TEF, la définition a été changée et la seconde phrase citée plus haut est ainsi rédigée : « Sa croissance résulte d'une plus grande consommation de capital d'où le qualificatif de productivité "apparente" du travail. » (INSEE, 1993-1994, p. 88) Nous avons eu la curiosité d'interroger l'INSEE sur les raisons de ce changement de définition. Marc Tapiero, chef de la Division "Chiffres-Clés" nous a répondu : « Cet allègement a été réalisé dans le seul but d'en améliorer la lecture. » (Lettre personnelle, 7 octobre 1993, Réf. INSEE: 141/H220) Ce souci de clarté est louable mais il trahit l'impasse à laquelle aboutit la notion néo-classique de facteur de production.

L'affirmation selon laquelle le travail aurait été autrefois la source du surplus social, donc du profit, mais qu'il ne le serait plus aujourd'hui à cause des techniques modernes, est, sur le plan théorique, dénuée de sens. Ainsi « Notons pourtant qu'au temps où le capitalisme trouvait sa principale source de plus-value, donc de profit, non point dans des technologies encore dans l'enfance, mais dans le travail humain... » (ROBIN, 1994-b, p. 2).

². SUE, 1994, p. 235. Cela est rigoureusement le contraire de la citation précédente et également le contraire de la citation suivante.

³. SUE, 1994., p. 235.

	<p>structure donnée du mode de produire. Le paradoxe est que <i>l'essor de la productivité du travail apparaît trop fort et pas assez fort</i>: trop fort du fait de la composition technique du capital qui désormais supporte le mode concret de produire et pas assez fort du fait des limites atteintes dans la baisse de la valeur des composantes du système d'avances. Ce paradoxe lui donne l'apparence d'une crise de productivité et pousse à modifier, qualitativement, la structure et l'efficacité du mode concret de produire, et avec lui des formes de coopération. »¹</p>	
--	---	--

¹. ZARIFIAN, PALLOIX, 1988, p. 47-48.

². ZARIFIAN, PALLOIX, 1988, p. 55.

Bibliographie

- AFRIAT C., 1995, «La dynamique de l'activité et sa traduction en emplois», *Partage*, n° 99, août-septembre.
- ANDREANI T., 1995, «Critique des utopies de la fin du travail», dans AC! (Agir Ensemble Contre le Chômage), *Données & arguments*, n°2, Paris, Ed. Syllepse, p. 172-187.
- ARENDT H., 1961, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- AZNAR G., 1993, *Travailler moins pour travailler tous, 20 propositions*, Paris, Syros.
- BEUVE-MERY A., 1996, «La stagnation de l'emploi a été totale au quatrième trimestre 1995, Sur l'année entière, le bilan des créations d'emplois est cependant positif (+1,1%)», *Le Monde*, 7 mars.
- BIDEJ J., 1994, «Le travail fait époque», *Politis, La Revue*, n° 7, avril-mai-juin.
- BIDEJ J., TEXIER J. (sous la dir. de) , 1995, *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF.
- BEZAT J.M., 1995-a, «L'INSEE confirme que l'emploi progresse grâce au travail précaire», *Le Monde*, 28 juin.
- 1995-b, «L'emploi salarié a retrouvé en 1994 son niveau de 1992», *Le Monde*, 11 août.
- BLONDEL D., 1995, «Pour une prospective économique du travail utile aux politiques sociales», *Droit social*, n° 1, janvier, p. 16-23.
- BOULIN J.Y., 1995, «Le temps de travail: quels partages?», dans BIDEJ J. et TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 167-183.
- BRESSON Y., 1993, *L'après-salariat, Une nouvelle approche de l'économie*, Paris, Economica, 2° éd.
- BRIDGES W., 1995, «La fin du travail salarié», 1994, *Management et Conjoncture Sociale*, janvier 1995, extrait paru dans *Partage*, n° 95, février-mars.
- CASTEL R., 1995-a, «A propos de "la fin du travail salarié" de William Bridges», *Partage*, n° 96, avril.
- 1995-b *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Centre des Jeunes Dirigeants (C.J.D.), 1994, «L'illusion du plein emploi», Introduction au colloque «5 tabous en questions pour le travail de demain», Paris, 21 janvier 1994, publiée dans *Futuribles*, n° 183, janvier, p. 55-59.
- 1995, *Construire le travail de demain, Cinq tabous au coeur de l'actualité*, Paris, Les Editions d'organisation.
- CASTORIADIS C., 1978, «Valeur, égalité, justice, politique: de Marx à Aristote et d'Aristote à nous», dans *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil.
- CHAMOIX M.N., 1994, «Sociétés avec et sans concept de travail», *Sociologie du travail*, vol. XXXVI, n° H.S. 94, septembre, p. 57-71.
- Club Valmy (sous la dir. du), 1996, *Priorité emploi*, Actes du Forum d'Epinal, 21 et 22 mars 1996, Paris, Le Monde Editions.
- Commissariat Général du Plan, 1991, *Emploi-Croissance-Société*, Rapport de M. Guy Roustang, La Documentation Française, juin.
- 1994, *La France de l'an 2000*, Rapport au Premier Ministre de la commission présidée par Alain Minc, Paris, Ed. Odile Jacob, La Documentation française.
- 1995, *Le travail dans vingt ans*, Rapport de la commission présidée par J. Boissonnat, Ed. Odile Jacob, La Documentation française.
- DAHRENDORF R., 1980, *Im Entschwinden der Arbeitsgesellschaft*, Merkur, n° 8.
- DE FILIPPIS V., ELETA R., 1993, «Robotisation: le désenchantement», *Futuribles*, n° 175, avril, reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2350, 17 novembre 1993, p. 13, sous le titre «Les limites de la robotisation».
- DE FOUCAULD J.B., 1993, «L'exclu lutte seul, tant qu'une main n'est pas tendue», Entretien avec *Le Monde*, 16 mars, propos recueillis par J.M. Colombani.
- DE VROEY M., 1985-a, «La théorie du salaire de Marx, Une critique hétérodoxe», *Revue économique*, vol. 36, n° 3, mai, p. 451-480.
- 1985-b, «La théorie marxiste de la valeur, version travail abstrait. Un bilan critique», dans DOSTALER G. (sous la dir. de), LAGUEUX M. (avec la collaboration de), *Un échiquier centenaire, Théorie de la valeur et formation des prix*, Paris, La Découverte, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 31-57.
- DEJOURS C., 1994, «Entre souffrance et réappropriation, Le sens du travail», *Politis, La Revue*, n° 7, avril-mai-juin, p. 19-24.
- DEJOURS C., MOLINIER P., 1994, «Le travail comme énigme», *Sociologie du travail*, vol. XXXVI, n° H.S. 94, septembre, p. 35-44.
- DRANCOURT M., 1984, *La fin du travail*, Paris, Hachette.
- 1994, «La fin du travail», *Futuribles*, n° 183, janvier, p. 61-66.
- DUBAR C., 1991, *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin.
- DUMONT L., 1985, *Homo aequilis, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.
- DUPEYROUX J.J., 1995, «Travail et activité sociale», *Droit social*, n° 1, janvier, p. 24-25.

- DURKHEIM E., 1991, *De la division du travail social*, 1893, Paris, PUF.
- EMMANUEL A., 1985, *La dynamique des inégalités*, Paris, Anthropos.
- FABRE C., 1996, «L'industrie automobile française prend ses distances avec le tout-robot», *Le Monde Initiatives*, 27 février.
- FERRY J.M., 1995, *L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté*, Paris, Editions du Cerf.
- FORRESTER V., 1996, *L'horreur économique*, Paris, Fayard.
- FOURASTIE J., 1972, *Les 40 000 heures, Le travail d'une vie, demain*, Paris, R. Laffont, Gonthier, 1965, Denoël, Gonthier.
- FREYSSENET M., 1994, «Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail», *Sociologie du travail*, vol. XXXVI, n° H.S. 94, septembre, p. 105-122.
- 1995 «Historicité et centralité du travail», dans BIDEJ J., TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 234-235.
- GAUDU F., 1997, «Travail et activité», *Droit social*, n° 2, février, p. 119-126.
- GAULLIER X., 1995, «Pluriactivité à tout âge», *Esprit*, «Vers une société de pluriactivité?», n° 217, décembre, p. 9-31.
- GODET M., 1994, en collaboration avec Régine Monti, *Le grand mensonge, L'emploi est mort, Vive l'activité!*, Paris, Ed. Fixot.
- GORZ A., 1988, *Métamorphoses du travail, Quête du sens, Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- 1991, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie, Désorientations, Orientations*, Paris, Galilée.
- 1992, «L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation», *Actuel Marx*, «L'écologie, ce matérialisme historique», n° 12, 2^e semestre, p. 15-29.
- 1994, «Revenu minimum et citoyenneté», *Futuribles*, n° 184, février, p. 49-60.
- HABERMAS J., 1988, *Le Discours philosophique de la modernité, Douze conférences*, 1985, Paris, Gallimard; également dans VAN METER K.M. (sous la dir. de), 1992, *La sociologie, Textes essentiels*, Paris, Larousse.
- HARRIBEY J.M., 1994, «Schémas de la reproduction, prix de production et circuit monétaire», rapport présenté aux III^e et IV^e tables rondes franco-tunisiennes (1er et 2 décembre 1994 à Bordeaux, 26 et 27 juin 1995 à Tunis) dans le cadre du projet CMCU 1993-95 «Passerelles Sraffa-Keynes» (Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et Université de Tunis III), à paraître dans l'ouvrage publié sous la direction de Bidard C., Hendaoui A., Poulon F., *Sraffa et Keynes: recherche de passerelles*, Paris, Cujas, 1998.
- 1996-a, «Théorie de la justice, revenu et citoyenneté», *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, «Vers un revenu minimum inconditionnel?», n° 7, 1er semestre 1996, p. 188-198, extrait reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2489, 9 octobre.
- 1996-b, «Développement soutenable et réduction du temps de travail, Analyse critique appliquée au cas de la France», Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne.
- 1996-c, «Développement et soutenable et justice sociale: l'outil de la réduction des inégalités de revenus», Colloque d'inauguration de la Section Européenne de la Société Internationale pour l'Economie Ecologique, «Ecologie, Société, Economie, Quels enjeux pour le développement durable?», Université de Versailles-St Quentin en Yvelines, 23 mai au 25 mai, tome II, à paraître dans les Actes de Colloque *Social Dimensions of Environmental Decision Processes*, Kluwer Press, 1998.
- 1997, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.
- HENRY M., 1992, «Penser philosophiquement l'argent», dans DROIT R.P. (sous la dir. de), *Comment penser l'argent ?* Troisième Forum Le Monde Le Mans, Paris, Le Monde Editions, p. 73-80.
- INSEE, 1987, *Tableaux de l'économie française 1987*.
- 1993, *Tableaux de l'économie française 1993-1994*.
- JONAS H., 1990, *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, Paris, Ed. du Cerf.
- KEYNES J.M., 1990, «Perspectives économiques pour nos petits-enfants», 1930, dans *Essais sur la monnaie et l'économie, Les cris de Cassandra*, Paris, Payot.
- LANE R.E., 1994, «Le travail comme "désutilité" et l'argent comme mesure du bonheur? Deux erreurs dans l'équation hédoniste des économistes», *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, «Pour une autre économie», Paris, La découverte, n° 3, p. 17-31.
- LATOUCHE S., 1973, *Epistémologie et économie, Essai sur une anthropologie sociale freudo-marxiste*, Paris, Ed. Anthropos.
- LEBAUPE A., 1993-a, «La décote de la "valeur travail"», *Le Monde*, 1er décembre.
- 1993-b, «Le travail perd sa valeur», *Le Monde*, 8 septembre.
- LIPIETZ A., 1983, *Le monde enchanté, De la valeur à l'envol inflationniste*, Paris, La Découverte/Maspero.
- 1996, *La société en sablier, La partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.
- MARCHAND O., THELOT C., *Deux siècles de travail en France*, Paris, INSEE, Etudes, 1991.

- MARX K., 1965, *Le Capital, Livre I*, 1867, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 1.
1968, *Principes d'une critique de l'économie politique (Ebauche)*, 1857-1858, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 2.
- MEDA D., 1994, «Travail et politiques sociales, à propos de l'article d'Alain Supiot: "Le travail, liberté partagée" », *Droit social*, n° 4, avril, p. 334-342.
1995-a, *Le travail, Une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier.
1995-b, «La fin de la valeur "travail" ?», *Esprit*, «L'avenir du travail», n° 214, août-septembre, p. 75-93.
1996-a, «Travail, emploi, activité, de quoi parle-t-on?», dans INSEE, *Données sociales 1996, La société française*, p. 104-109.
1996-b, «Réduisons la place du travail et de l'économie dans nos sociétés», Entretien avec *Le Monde*, 13 février, propos recueillis par F. Lemaître.
- MENDEL G., 1988, *La psychanalyse revisitée*, Paris, La Découverte.
1992, *La société n'est pas une famille*, Paris, La Découverte.
- MINC A., 1982, *L'après-crise est commencé*, Paris, Gallimard.
- MINC A., 1994, SEGUIN P., *Deux France?*, Paris, Plon.
- O.C.D.E., 1988, Comité de la Main d'Oeuvre et des Affaires Sociales, «La société active», Note, 5 septembre.
- PASSET R., 1992, «La logique d'une mutation», dans *Transversales Science/Culture*, «Garantir le revenu, Une des solutions à l'exclusion», Document n°3, mai.
1996, *L'économie et le vivant*, Paris, Economica, 2° éd.
- PERRET B., 1995, «L'avenir du travail: des tendances contradictoires», *Esprit*, «L'avenir du travail», n° 214, août-septembre, p. 102-118.
- PERRET B., LAVILLE J.L., 1995, «Le tournant de la pluriactivité», *Esprit*, «Vers une société de pluriactivité?», n° 217, décembre, p. 5-8.
- PERRET B., ROUSTANG G., 1993, *L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil.
- POLANYI K., 1983, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard.
- RAMAUX C., 1997, «La "pleine activité" contre le chômage: les chemins de l'enfer peuvent être pavés de bonnes intentions», dans Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Pour un nouveau plein emploi*, Paris, Syros, 1997, p. 93-117.
- RAWLS J., 1987, *Théorie de la justice*, 1971, Paris, Seuil.
- RIFFAULT H., 1995, «Les Européens et la valeur travail», *Futuribles*, n° 200, juillet-août, p. 25-46.
- RIFKIN J., 1996, *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
- RIGAUDIAT J., 1993, *Réduire le temps de travail*, Paris, Syros.
- ROBIN J., 1989, *Changer d'ère*, Paris, Seuil.
1994-a, *Quand le travail quitte la société post-industrielle, 1) La mutation technologique informationnelle méconnue*, Paris, GRIT éditeur, septembre 1993, 2) *Le travail à l'épreuve des transformations socio-culturelles*, Paris, GRIT éditeur, septembre.
1994-b, «Un bluff inhumain: l'économie de marché», *Transversales Science/culture*, n° 27, mai-juin.
- ROUSTANG G., 1995-a, «Passé et avenir du travail», *Partage*, n° 97, mai.
1995-b, «La pleine activité ne remplacera pas le plein emploi», *Esprit*, «Vers une société de pluriactivité?», n° 217, décembre, p. 55-64.
- SAHLINS M., 1976, *Age de pierre, âge d'abondance, L'économie des sociétés primitives*, 1972, Paris, Gallimard.
- SAINSAULIEU R., 1985, *L'identité au travail, Les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Dalloz.
1995, «Le travail est la plus importante machine à produire de l'identité sociale», Entretien avec *Le Monde Initiatives*, «Les métamorphoses du travail», Cahier n° 3, 17 mai, propos recueillis par M.C. Bedbeder.
- SALOMON J.J., 1996, «Europe-Etats-Unis: progrès technique et myopie des économistes », *Futuribles*, n° 211, juillet-août, p. 5-40.
- SCHNAPPER D., 1997, *Contre la fin du travail*, Paris, Entretien avec P. Petit, Ed. Textuel.
- SCHWARTZ Y., 1994, «Le travail à sa place», *Projet*, hiver 1993-1994, reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2396-2397, 2-9 novembre, sous le titre «Penser le travail».

- 1995, «Circulations, dramatiques, efficacités de l'activité industrielle», dans BIDEJ J., TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 133-153.
- SUBTIL M.P., 1996, «Malgré le chômage, l'emploi reste une référence centrale pour les jeunes», *Le Monde*, 26 mars.
 - SUE R., 1994, *Temps et ordre social*, Paris, PUF.
- 1995, «L'économie quaternaire», *Partage*, n° 99, août-septembre.
- SUPIOT A., 1993, «Le travail, liberté partagée», *Droit social*, n° 9-10, septembre-octobre, p. 715-724.
 - TEXIER J., 1995, «Chômage de masse, réduction du temps de travail et augmentation de la demande solvable», dans BIDEJ J., TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 179-183.
 - TOSEL A., 1995, «Centralité et non-centralité du travail ou la passion des hommes superflus», dans BIDEJ J., TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 209-218.
 - VALERY P., 1960, «Métier d'homme», 1937, dans *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 2.
 - ZARIFIAN P., PALLOIX C., 1988, *La société post-économique, Esquisse d'une Société Alternative*, Paris, L'Harmattan.